



RESPONSABILITE D'ENTREPRISE ET
PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

2023



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. MODÈLE D’AFFAIRES VISIATIV	4
3. LES RISQUES IDENTIFIÉS	6
4. STRATÉGIE EXTRA-FINANCIERE	7
4.1 Gouvernance RSE	7
4.2 Organisation opérationnelle	7
4.3 Enjeux RSE	8
4.4 Engagements RSE	8
4.5 Index et labels RSE	9
4.6 Feuille de route RSE	10
4.7 Certifications et labels	13
5. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE	14
5.1 Gouvernance	14
5.2 Pratiques responsables en tant qu’employeur	15
5.3 Pratiques responsables en tant qu’entreprise	17
5.4 Protection et sécurité des données	20
6. INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT ACQUISES	23
7. L’EXPÉRIENCE COLLABORATEUR : ALL VISIATIV	24
7.1 Organisation et outils	27
7.2 Originall	29
7.3 Equall	30
7.4 Inspirationall	34
7.5 Potentiall	36
8. EMPREINTE SOCIÉTALE ET ÉCOSYSTEME	41
8.1 Empreinte sociétale	41
8.2 L’écosystème Visiativ	43
8.3 L’intégration des enjeux RSE dans les offres de services Visiativ	44
8.4 Relation client	46
9. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	48
9.1 Notre impact carbone	48
9.2 Nos actions de réduction des émissions de GES	53
10. RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	59

1. INTRODUCTION

L'année 2023 aura constitué une nouvelle étape importante dans l'engagement des entreprises et des particuliers en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Les engagements internationaux de lutte contre le réchauffement climatique, l'accélération de la transformation numérique ou encore l'évolution des modèles de travail impactent les citoyens et l'ensemble des acteurs économiques.

Par ailleurs 2023 est également synonyme pour Visiativ de clôture de sa feuille de route RSE 2019-2023 définie dans le cadre du plan stratégique CATALYST, mais également de lancement de son nouveau plan stratégique SHIFT5 pour la période 2024-2028 reposant sur 5 leviers de transformation : Expérience, Expertise, Exécution, Expansion et Excellence.

Au sein de ce dernier levier et plus largement de façon transversale, la RSE occupe une place prépondérante dans la stratégie de SHIFT5. Cette ambition se traduit par différentes initiatives menées au niveau de notre empreinte sociétale et de notre écosystème, de notre empreinte environnementale, de notre expérience collaborateur All Visiativ, de la satisfaction clients et de notre proposition de valeur, mais aussi au niveau de nos politiques relatives aux finances, au juridique et à l'éthique, ainsi qu'aux achats et relations aux fournisseurs. Ces différents volets deviennent ainsi les 6 axes de développement de la stratégie RSE.

Ces objectifs et engagements pour la feuille de route en cours sont repris dans la présente Déclaration de Performance extra financière Visiativ (DPEF, réglementation prévue aux articles L225-102-1, III et R225-105 du Code de commerce).

De plus, Visiativ a renouvelé comme chaque année son engagement au Pacte mondial des Nations unies en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (cf renvoi vers IV.5. Index et labels RSE et notamment Global Compact).

Présentation du périmètre de reporting

Les indicateurs de la présente DPEF couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année 2023. Dans certains cas explicitement mentionnés, les informations se réfèrent au début de l'année 2024, pour tenir des comptes des informations et éléments existants à la date de la publication de la présente DPEF.

Pour des questions de disponibilité et de fiabilité de la donnée, le périmètre retenu est celui de l'ensemble des entités Visiativ détenues par la société au 31 décembre 2023 à l'exception des entités acquises dans le courant de l'année 2023 (sur la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023). Les entités acquises dans le courant de l'année 2023 sont soulignées dans la liste ci-dessous :

- **France** : Visiativ Conseil, ABGI Group, ABGI France, Visiativ Software for Smart Building, iPorta, Kalista, Visiativ Operations & Procurement, Spreading Apps, Visiativ SA, Visiativ Software, Visiativ Solutions, Visiativ Solutions Entreprise, Living Actor, Entreprise DU FUTUR, Bsoft, IS Management-Ma Sauvegarde, Visiativ Financement, AK Group, Absiskey, Daxium, Visiativ Digital Skills and Ressources, CIR 360, 1Life, Visiativ CPQ ;
- **Allemagne** : Visiativ Germany, PFIF ;
- **Autriche** : EBM ;
- **Suisse** : Visiativ Switzerland AG ;
- **Belgique et Pays-Bas** : Visiativ Nederland BV, Visiativ Belgique, Visiativ 3D Printing BV ;
- **Pologne** : Absiskey Polska ;
- **Royaume-Uni et Irlande** : Visiativ Consulting UK, Visiativ Solutions UK, IFTC LTD (North Ireland), Braithwaite, Technology Consultants LTD (South of Ireland), MMP Tax LTD ;
- **Maroc** : Visiativ Africa ;
- **Etats-Unis** : ABGI USA ;
- **Brésil** : ABGI Brazil ;
- **Canada** : ABGI Canada ;
- **Emirats Arabes Unis** : Daxium.

Par ailleurs, sont à noter en 2023 la cession en cours d'année de Visiativ Managed Services et la fusion de Visiativ 3D Printing au sein de Visiativ Solutions Entreprise.

Enfin, pour certaines données, il convient de préciser la définition et périmètre retenus :

- Le Périmètre France désigne et inclut les sociétés ci-dessus pour la France (à l'exception des entités suivantes acquises dans le courant de l'année 2023 : 1Life, Visiativ CPQ) ;
- Le périmètre France UES (Union Economique et Sociale) désigne et inclut les sociétés suivantes : Visiativ SA, Visiativ Software, Visiativ Solutions, Visiativ Solutions Entreprise, iPorta et Kalista, Entreprise DU FUTUR.

Les périmètres utilisés sont indiqués en face de chaque donnée dans le présent document.

2. MODÈLE D'AFFAIRES VISIATIV

Le contexte dans lequel Visiativ opère, sa stratégie, le suivi des risques et la gouvernance de l'entreprise qui figurent dans le présent Document d'enregistrement universel 2023 aux chapitres 2 à 4.

Les indicateurs clés de la RSE sont déployés dans sa stratégie et suivis dans ses objectifs de performance.

La Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) annuelle présente la politique, les programmes, les indicateurs et le suivi de la performance RSE de Visiativ.

CHIFFRES INCLUS DANS INFOGRAPHIE :

Chiffres d'affaires	277 M€
Dont CA récurrent	70%
Dont CA international	36%
Clients	25 000
Collaborateurs	1 600 (acquisitions incluses)
Hommes	65% (hors acquisitions)
Femmes	35% (hors acquisitions)
Effectif par pays (acquisitions incluses)	
→ Signaler les chiffres comme 'acquisitions 2023' dans l'infographie : en orange	
Effectif France	1 124 (dont 108)
Effectif Canada	21
Effectif Etats-Unis	71
Effectif Brésil	54
Effectif Royaume-Uni	104 (dont 9)
Effectif Irlande	6
Effectif Benelux	44
Effectif Allemagne	65
Effectif Suisse	44
Effectif Maroc	38
Effectif Pologne	5
Effectif Autriche	24
Ancienneté moyenne (hors acquisitions)	4.5
Age moyen collaborateurs (hors acquisitions)	36
Taux de turnover (hors acquisitions)	- 21%
Effectif par type de contrat (périmètre global hors acquisitions)	
Permanents	1 358
Graduate (alternants)	64
Temporaires	15
Autres (VIE, stagiaires)	22
Effectif par famille métier (périmètre global hors acquisitions)	
Sales	326
Professional services	325
Product, IS & Cloud	231
Consulting	291
Business partners	122
Customer services	50
Marketing & Digital	71
General Administration	43

3. LES RISQUES IDENTIFIÉS

Les principaux risques financiers et extra-financiers de Visiativ sont présentés au Chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2023, Ils sont organisés ainsi :

- les risques relatifs au marché,
- les risques relatifs à l'activité et à l'organisation, aux ressources humaines,
- les risques juridiques et de conformité.

Pour chaque catégorie sont ainsi précisés les risques principaux pour Visiativ en précisant les risques principaux relevant et entrant dans le périmètre de la DPEF au sens des articles L225-102-1, III et R225-105 du Code de commerce :

- Sécurité et protection des systèmes et des données ;
- Attractivité, développement et fidélisation des talents ;
- Conformité réglementaire complexe et adaptation à la croissance de Visiativ.

Ces risques sont évalués en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact potentiel sur l'activité. L'évaluation tient compte des dispositifs déjà mis en place, reflétant ainsi le risque net. Pour chacun des risques, une description du risque et son impact pour Visiativ est précisée ainsi que les dispositifs de gestion du risque mis en place et plan d'actions éventuels.

Le dispositif de contrôle interne et les politiques de gestion des risques mises en place par Visiativ ont pour objectif de mesurer la probabilité de réalisation de ces risques principaux ainsi que leur impact potentiel sur Visiativ. Les politiques de gestion des risques sont décrites de manière détaillée pour chacun des risques dans le Chapitre 3 du Document d'enregistrement Universel.

Par ailleurs, le risque lié au réchauffement climatique a mis en exergue les risques et opportunités de l'impact de la transformation numérique et développement des applications et ressources associées. La maîtrise de l'impact de ses activités sur l'environnement est un des enjeux majeurs à prendre en compte. Parce que le changement climatique et la protection de l'environnement sont des sujets clé pour Visiativ, nous établissons à ce titre un bilan carbone et préconisons dans l'ensemble de nos démarches la réduction des émissions de gaz à effet de serre en lien avec notre secteur et typologie d'activités.

Ainsi, compte tenu de cette analyse des risques et des risques principaux identifiés ci-dessus, les thématiques et risques suivants n'ont pas été intégrés à la présente DPEF de Visiativ :

- Lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire ;
- Les impacts liés à la biodiversité et à la protection des animaux ;
- Alimentation responsable, équitable et durable ;
- Promouvoir le lien Nation-armée.

4. STRATÉGIE EXTRA-FINANCIERE

4.1 Gouvernance RSE

Partie intégrante de la stratégie d'entreprise, la stratégie en matière de Responsabilité sociale d'entreprise est définie et animée par l'ensemble du Comité Exécutif (COMEX).

Un COMEX spécifique, dédié au pilotage de la stratégie RSE est organisé et s'assure du suivi de la performance sociale, sociétale, environnementale et économique, du suivi de la feuille de route et de l'atteinte des objectifs.

Le pilotage de la stratégie RSE est aussi assuré par l'intégration des indicateurs clés dans l'outil de pilotage stratégique du COMEX.

La stratégie RSE est également supervisée par deux instances indépendantes :

- Le Comité RSE (social, éthique, sociétal, environnemental) du Conseil d'Administration
- Le Comité Stratégique lors d'une réunion exceptionnelle annuelle.

4.2 Organisation opérationnelle

La mise en œuvre de la stratégie extra-financière est assurée sur le plan opérationnel par la Direction des Achats et du Développement Durable, en coopération avec l'ensemble des autres directions pour la mise en application.

Cette mise en œuvre est placée sous la responsabilité de l'Executive Vice President Finance, Legal & CSR. Elle est impulsée par le Directeur des Achats et du Développement Durable (DADD) et coordonnée par une Responsable RSE. Cette dernière est en charge du pilotage de la stratégie RSE et de sa mise en œuvre opérationnelle, de la coordination des parties prenantes et notamment de la production des reporting extra-financiers ainsi que de la réponse aux différents questionnaires de performance RSE.

Initialement rattachée à la Direction des Ressources Humaines, la RSE a été rattachée en 2023 à la Direction des Achats et du Développement Durable avec pour objectif de renforcer l'impact des actions du groupe en lien avec les différentes parties prenantes internes et externes. Au niveau de la gouvernance stratégique (COMEX), la Direction des Achats et du Développement Durable a été rattachée à l'Executive Vice President Finance, Legal & CSR avec la volonté de rapprocher la RSE et le Développement Durable des services financiers pour une approche mutualisée de la performance à la fois financière et de durabilité (au sens « extra-financier »).

Ce rattachement s'est traduit par une vision renouvelée de la RSE, permettant une approche à 360° prenant en compte l'ensemble des problématiques et enjeux relatifs au développement durable au sens large. Cette approche 360 s'incarne dans le graphique ci-dessous de la Visiativ « CSR Wheel » :

Cette approche renouvelée (« CSR Wheel ») a été initiée dans le courant de l'année 2023 en vue de la préparation de la nouvelle feuille de route RSE 2024-2028.

En effet, la présente feuille de route RSE (cf point IV.6) porte sur la période 2019-2023 réalisée dans le cadre du plan stratégique CATALYST, et se clôture donc le 31 décembre 2023 avec ce rapport (la présente DPEF permet ainsi de tirer les enseignements de la feuille de route 2019-2023).

Désormais investi dans le nouveau plan stratégique SHIFT5 portant sur la période 2024-2028, Visiativ a démarré en 2023 la préparation de sa nouvelle feuille de route RSE et la finalisera en 2024.

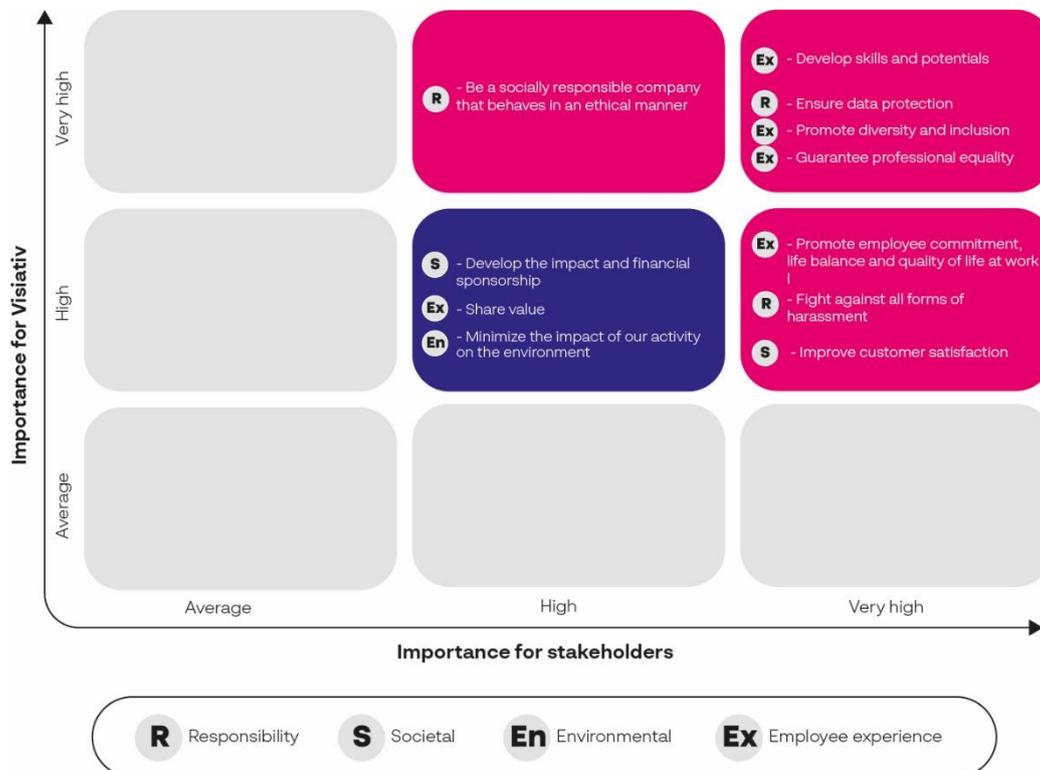


4.3 Enjeux RSE

Dans le cadre de la présente feuille de route RSE 2019-2023, l'analyse de matérialité qui a été menée a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux matériels et extra-financiers les plus pertinents pour Visiativ et ses parties prenantes, à savoir ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires.

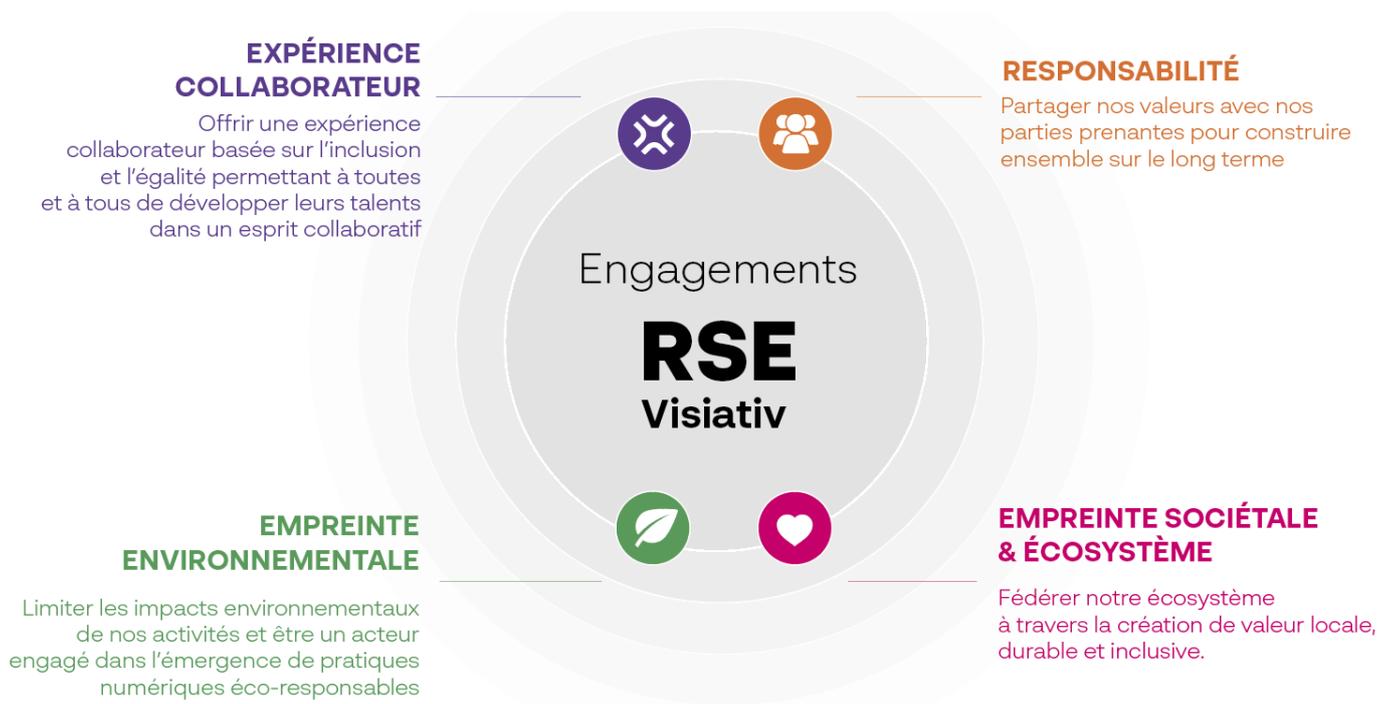
L'analyse est représentée graphiquement sous la forme d'une matrice, qui permet de situer les enjeux selon leur importance pour Visiativ (abscisse) et pour les parties prenantes externes (ordonnée).

11 enjeux ont été identifiés dans la matrice de matérialité directement alignés sur le modèle d'affaires et la stratégie de Visiativ.



4.4 Engagements RSE

A partir de ces enjeux, des risques identifiés et en cohérence avec nos valeurs et notre vision, Visiativ a basé sa stratégie sur quatre engagements.



4.5 Index et labels RSE

Au-delà et en complément des éléments demandés dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra Financière, les référentiels RSE sont des fils conducteurs dans la mise en œuvre d'une stratégie RSE en entreprise et permettent de définir un cadre précis. Visiativ a fait le choix de s'appuyer sur les référentiels RSE français et internationaux suivants :

L'ISO 26000

La norme ISO 26000 est la seule norme internationale définissant les lignes directrices de la RSE. Visiativ s'appuie sur le référentiel ISO 26000 dans le déploiement de cette stratégie. L'équipe RSE a suivi une formation sur la norme ISO 26000, afin de mieux appréhender les lignes directrices qui la composent, et dans le but de faciliter son application au sein de Visiativ.

Le Global Compact

Le Pacte mondial des Nations Unies vise à inciter les entreprises à identifier et à appliquer dans leurs activités dix principes relevant de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en matière de droits humains, de normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Visiativ est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et adhère à ses dix principes relatifs aux droits de l'Homme, au Droit du travail et au Droit de l'environnement.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les dix-sept priorités mondiales définies par les Nations Unies à l'horizon 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix.

Visiativ a intégré ses objectifs au sein de sa feuille de route en 2021 et contribue de manière directe ou indirecte à l'atteinte de ces objectifs de développement durable.

En 2023, afin de sensibiliser les collaborateurs aux ODD ainsi qu'à la RSE de manière générale et aux actions RSE menées par Visiativ de manière plus spécifique, les Semaines des ODD ont été organisées du 26 septembre au 13 octobre en interne à l'échelle du groupe.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



4.6 Feuille de route RSE

Dans la continuité de son travail de structuration, Visiativ a poursuivi en 2023 la mise en œuvre de sa feuille de route RSE (2019-2023).

Cette dernière synthétise les engagements, les enjeux et les objectifs que nous nous sommes fixés à la fin de la réalisation du plan CATALYST, le tout en lien avec nos référentiels et notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. En effet, afin de piloter notre stratégie RSE en veillant à embarquer chaque périmètre concerné, **la feuille de route RSE Visiativ 2019-2023 se compose de 17 objectifs** contribuant de la manière suivante aux différents ODD des Nations unies :

Contribution de la feuille de route RSE (2019-2023) de Visiativ aux ODD :



Entreprise engagée depuis sa création, Visiativ a fait de la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) un axe fort de sa stratégie. Pilier essentiel de son dernier plan stratégique CATALYST, Visiativ s'est attaché depuis 2020 à structurer son engagement et fixer des objectifs ambitieux sur l'ensemble des piliers.

En effet, chaque objectif de la feuille de route Visiativ contribue à un ou plusieurs ODD des Nations Unies (pour un total de 11 ODD couverts). Compte tenu de son activité, Visiativ n'adresse pas à date et de manière directe l'intégralité des 17 ODD (les ODD non couverts sont ainsi représentés en gris). Toutefois, les principaux ODD couverts par Visiativ sont notamment :



- Travail décent et croissance économique (ODD 8) : Notre engagement se décline en plusieurs mesures, visant notamment à favoriser l'engagement des collaborateurs, l'équilibre de vie et la qualité de vie au travail, mais aussi développer les compétences et les potentiels, partager la valeur, et remplir nos engagements en matière d'éthique ;



- Accès à une éducation de qualité (ODD 4) : Cela se traduit concrètement par diverses actions menées auprès de nos collaborateurs (notamment à travers notre politique de formation, par le biais des entretiens annuels et également à travers notre action auprès de nos collaborateurs « Graduate ») mais aussi à travers notre mécénat et nos partenariats avec des acteurs de la société civile ;



- Réduction des inégalités (ODD 10) : Cet engagement se traduit par une attention spécifique au sein de Visiativ portée notamment auprès des collaboratrices et des personnes en situation de handicap, mais aussi via notre mécénat, en soutenant des acteurs experts et mobilisés sur ces enjeux.



Plus largement, Visiativ met en œuvre par ailleurs d'autres engagements à travers sa feuille de route, comme la lutte contre le changement climatique, qui nécessite de réduire l'impact de notre activité sur l'environnement, notamment en développant des modes de production et consommation plus responsables.



	Objectifs	Scope	2020	2023	Atteinte sur la période de la feuille de route	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
EXPÉRIENCE COLLABORATEUR						
Agir pour la diversité et l'inclusion	Doubler le nombre de collaborateurs en situation de handicap (par rapport aux chiffres de 2020)	France	9	29		
Garantir l'égalité professionnelle	Atteindre au minimum 33% de femmes au sein de l'organisation et dans les postes de management	Monde	33% / 27%	35% / 27%		
Favoriser l'engagement des collaborateurs, l'équilibre de vie et la qualité de vie au travail	Avoir un taux de participation >70% et une note d'engagement >7 à l'enquête Resonance	Monde	NA / NA	78% / 7.2		
	Maintenir un taux de turnover <20%	Monde	17%	21%		
Développer les compétences et les potentiels	Avoir au minimum 6% d'alternants dans les effectifs	France	6%	6.3%		
	Atteindre au minimum 50% de l'effectif ayant reçu au moins une formation sur l'année (hors formations obligatoires)	France	27%	60%		
	Réaliser 100% des entretiens de performance et individuels pour les collaborateurs éligibles	France	94%	93%		
	Pourvoir 20% de nos postes grâce à la mobilité interne	France	14%	11.5%		
Partager la valeur	Avoir au moins 50% de collaborateurs actionnaires	France	39%	54%		
RESPONSABILITÉ						
Être une entreprise citoyenne qui se comporte de manière éthique	Former 100% des collaborateurs à l'éthique des affaires et aux pratiques anti-corruption	Monde	En cours de refonte	Déploiement effectif		
Assurer la protection des données	Former 100% des collaborateurs à la protection des données et au RGPD	Monde	En cours de refonte	Déploiement effectif (dont 82.5% en France)		
Lutter contre toutes les formes de harcèlement	Former 100% des collaborateurs au harcèlement	Monde	En cours de refonte	Déploiement effectif		
EMPREINTE SOCIÉTALE & ÉCOSYSTÈME						
Développer l'impact et le mécénat financier	Doubler les moyens financiers pour le mécénat social et environnemental	Monde	101 000 €	200 896 €		
Faire progresser la satisfaction de nos clients	Avoir un Net Promoter Score client moyen > 40	France	NA	47		
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE						
Minimiser l'impact de notre activité sur environnement	Réduire de 5% les émissions GES par collaborateur par rapport à 2019 (en t CO2e)	France	-13%	-16%		



ABGI certifié ISO 9001 et OPQCM



Visiatiiv Agora ainsi que toutes les applications développées sur Visiatiiv Process Engine sont certifiées ISO 27001



Le « Référencement des acteurs du conseil en CIR-CII » vise à distinguer toutes les organisations de conseil en CIR-CII. Il vise à distinguer les acteurs s'engageant dans une dynamique de relations durables avec leurs clients, dans le respect d'une Charte comprenant 5 devoirs et 11 engagements

4.7 Certifications et labels

4.7.1 Certifications

- Nos certifications actuelles

Certification ISO 27001

Visiativ Groupe a obtenu la certification ISO 27001 sur ses activités d'hébergement (Cloud Visiativ, Building Block Agora) et de développement (Visiativ Process, Visiativ Process Apps et Visiativ Transformer).

Deux filiales sont également certifiées :

- IPORTA sur ses plateformes SAAS de Visiativ Gestion des Risques et Assurances et Visiativ Gestion Immobilière.
- MA SAUVEGARDE sur ses services de sauvegarde externalisée, sur lesquels elle dispose également d'une certification HDS (Hébergeur de données de santé).

L'obtention de ces certifications témoigne de l'engagement de Visiativ pour garantir la qualité de ses services et protéger ses informations sensibles ainsi que celles de ses clients. Visiativ s'engage à maintenir ces certifications et ambitionne de l'étendre à d'autres produits et offre du groupe.

Certification ISO 9001

ABGI est certifié ISO 9001.

La norme ISO 9001 atteste de la conformité du système de management de la qualité, garantissant la rigueur et l'efficacité de l'approche, l'amélioration continue des processus et la satisfaction client.

La qualification OPQCM

ABGI, Absiskey et Visiativ Operations & Procurement sont certifiés OPQCM.

La qualification OPQCM (Office professionnel de qualification des conseils en management) est un gage de professionnalisme et de satisfaction client. Elle permet également d'exercer des prestations juridiques à titre accessoire.

Référencement cabinet CIR-CII

Par ailleurs ABGI France est également référencé cabinet CIR-CII par le Médiateur des entreprises. Dispositif construit avec les acteurs du conseil en Crédit Impôt Recherche et Crédit Impôt Innovation et les entreprises clientes, celui-ci vise à optimiser le fonctionnement de la chaîne innovation.

4.7.2 Labels

• **EthiFinance Ratings (ex Gaïa Research)**

En 2023, Visiativ conserve la catégorie Or sur ses activités, en faisant progresser sa notation. Avec une note de 75/100, sa performance extra-financière progresse par rapport à 2022 dans chaque thématique évaluée listée ci-dessous :

- Environnement : 67/100 (vs. 56/100 en 2022)
- Social : 81/100 (vs. 79/100 en 2022)
- Gouvernance : 67/100 (vs. 65/100 en 2022)
- Parties prenantes externes : 91/100 (vs. 90/100 en 2022)

• **EcoVadis**

La notation EcoVadis s'intéresse à un vaste spectre du système de gestion extra-financier et évalue ainsi les performances des entreprises sur quatre thématiques : social, environnement, éthique et achats responsables. Cette évaluation reconnue à l'international s'appuie sur une analyse de preuves documentaires. Avec une nouvelle médaille de Bronze obtenue début 2023 portant sur les activités de l'année 2021, Visiativ poursuit sa performance, avec une hausse particulière dans le domaine social & droits de l'homme. Fin 2023, Visiativ préparait la nouvelle campagne Ecovadis 2024 (marquée par un changement de programme de médailles) dans le cadre de sa notation au titre de l'année 2022.

- **Happy Trainees**

Pour la 2^e année consécutive, Visiativ obtient la certification HappyTrainees qui récompense les efforts mis en œuvre pour accueillir, accompagner et développer les compétences de ses stagiaires et alternants. En 2023, Visiativ a enregistré une hausse de sa note décernée par les alternants et stagiaires accueillis cette année.

5. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE

5.1 Gouvernance

La gouvernance de Visiativ est décrite au Chapitre 4 du Document d'enregistrement universel. La gouvernance de Visiativ repose sur une répartition des pouvoirs entre les différents organes de décision. Cette organisation de la gouvernance assure l'équilibre et le suivi des axes stratégiques. Visiativ en tant que société anonyme à Conseil d'administration, cotée à Euronext Growth Paris, se réfère et adhère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext, dans sa dernière version publiée en septembre 2021. Les statuts de la société et règlement Intérieur du Conseil d'administration sont disponibles sur le site internet de la société.

5.1.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration Visiativ est composé de 8 membres, ayant des compétences et expertises diverses et complémentaires :

- 6 administrateurs indépendants au sens des critères fixés par le code Middlenext ;
- 3 femmes ;
- 6 membres ayant une expérience internationale.

Début 2022, lors du Conseil d'administration du 25 janvier 2022, ont été mis en place 3 comités, conformément aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext, dans sa dernière version publiée en septembre 2021.

Ces trois comités, comme précisé dans son Règlement Intérieur dans sa dernière version, et ce en sus du comité stratégique, se composent de la manière suivante :

- Un comité "d'Audit et des Risques" ;
- Un comité "Gouvernance, Nominations et Rémunérations" ;
- Un comité "RSE".

Le comité RSE est composé de :

- Madame Anne-Sophie Panseri ;
- Madame Sylvie Guinard.

Ce comité est chargé notamment de réfléchir, proposer et conseiller le Conseil d'administration en matière de politique et de stratégie RSE et d'en suivre le déploiement au sein de l'entreprise et auprès des collaborateurs. Il a également pour mission, en support du Conseil d'administration, de stimuler et fédérer les initiatives RSE menées par la société. Il pourra faire appel à l'expertise des différentes fonctions supports de l'entreprise et, sous réserve de validation budgétaire par la société, à tout expert extérieur pour l'aider dans ses travaux.

5.1.2 Direction Générale et Comité Exécutif (COMEX)

La gouvernance Visiativ repose sur une répartition des pouvoirs entre un Conseil d'administration et un Comité Exécutif conformément aux recommandations du Code de gouvernance Middlenext auquel Visiativ adhère.

Le comité exécutif a évolué et est composé de profils complémentaires et experts dans leur domaine respectif. Ce comité est à l'origine des décisions stratégiques et veille ainsi à la bonne exécution du plan stratégique.

Le Comité Exécutif est composé de 12 membres, dont 2 femmes.

5.1.3 Comité Stratégique

Le comité stratégique, constitué de François Enaud, administrateur indépendant, Laurent Fiard, Président & CEO de Visiativ, Bertrand Sicot, Deputy CEO de Visiativ, et Audrey Coutty, Executive Vice President Product and Technology, a pour mission d'accompagner le plan de transformation de Visiativ et la proposition de valeur associée et de veiller à sa bonne exécution par le comité exécutif.

5.2 Pratiques responsables en tant qu'employeur

Dans l'ensemble des pays où la société est présente, Visiativ s'attache à développer des pratiques responsables en tant qu'employeur. En effet, notre entreprise s'engage à œuvrer dans une démarche de prévention des risques et à assurer la sécurité physique et mentale de tous ses salariés. Cette responsabilité est placée sous la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines, pour laquelle des moyens importants sont mobilisés.

5.2.1 Conformité au droit du travail

Visiativ veille à être en conformité avec le droit du travail et ce dans l'ensemble des géographies dans lesquelles elle est présente. A ce titre, Visiativ rappelle son engagement et respecte les traités et réglementations suivants :

- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme ;
- Le Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- Les dispositions légales et réglementaires du droit du travail en vigueur dans chaque pays ;
- Les accords de branche et conventions collectives applicables à la profession.

5.2.2 Relations sociales

Visiativ respecte la mise en œuvre et le fonctionnement des instances représentatives du personnel dans chaque pays où la société est présente. Nous nous engageons à développer un dialogue social constructif et de proximité. A ce titre, les différentes instances se réunissent de manière fréquente dans le cadre des réunions ordinaires mensuelles, mais également dans le cadre de réunions extraordinaires qui permettent d'aborder des sujets importants, en dehors du calendrier annuel défini.

En France, Visiativ fait vivre son dialogue social autour de 3 Comités sociaux et économiques (CSE), et de 4 Commissions au sein du CSE :

- La Commission Santé, sécurité et conditions de travail ; elle est composée de 3 membres et se réunit trimestriellement ;
- La Commission Information et aide au logement ; elle est composée de 2 membres et se réunit annuellement ;
- La Commission Égalité professionnelle ; elle est composée de 2 membres et se réunit annuellement ;
- La Commission Formation ; elle est composée de 2 membres et se réunit annuellement.

Au niveau de l'UES, ont été signés avec le délégué syndical CFDT au sein de l'UES en 2023 les accords d'entreprise et avenants suivants : l'accord d'intéressement, l'accord de mise en place du télétravail, le PV d'accord des Négociations Annuelles Obligatoires, avenant à l'accord de reconnaissance de l'UES, avenant au Plan d'Épargne Groupe, accord à durée déterminée sur la mise en place du vote

électronique dans le cadre des élections professionnelles, accord de mise en place de la Prime de partage de la valeur, avenant à l'accord portant sur la durée du travail.

Au niveau d'ABGI, ABSISKEY, AK GROUP II et Visiativ Operations & Procurement, la Charte télétravail a été renouvelée en 2023 pour ABGI et Visiativ Operations & Procurement. Un accord d'intéressement a été mis en place au sein d'ABSISKEY et AK GROUP II. Une Décision Unilatérale de l'Employeur relative à la mise en place d'une Prime de Partage de la Valeur a également été adoptée respectivement au sein d'ABGI, ABSISKEY et Visiativ Operations & Procurement.

En outre, un accord d'intéressement a été adopté au sein d'IS Management.

Par ailleurs, une Décision Unilatérale de l'Employeur relative à la mise en place d'une Prime de Partage de la Valeur a également été adoptée dans chacune des entités suivantes : Bsoft, Daxium, IS Management, Visiativ Financement, Living Actor, Spread.

Enfin, une charte sur le télétravail a été adoptée dans chacune des entités suivantes : Bsoft, IS Management, Living Actor, Spread.

5.2.3 Santé et sécurité au travail

- **Evaluation des risques professionnels et document unique**

En France, une évaluation des risques professionnels est mise en place au sein de Visiativ à travers le Document Unique de Prévention des Risques Professionnels. Les risques professionnels présents dans la société sont ainsi décrits et évalués, et des mesures de lutte contre les risques sont prévues.

Ce Document Unique a été mis à jour régulièrement courant 2023 en lien avec les Instances Représentatives du Personnel.

Basé sur ce Document Unique, un plan de prévention des risques est mis en place chaque année et est présenté en Commission Santé, Sécurité et Conditions et de Travail et auprès des membres du Comité Social et Economique. Il prévoit ainsi les actions pour l'année à venir en termes de prévention des risques professionnels, issues des risques majeurs identifiés, mais également des demandes des collaborateurs ainsi que des différents axes de l'expérience All Visiativ.

En matière de prévention des risques psycho-sociaux, Visiativ est particulièrement engagé, notamment dans la lutte contre toutes les formes de harcèlement. A ce titre, au niveau de nos dispositifs de prévention, de sensibilisation et d'alerte ont été mis en place en 2023 :

- Le déploiement de trois nouvelles formations sur l'Academy : relatif au bien-être au travail, à la gestion de son temps et de ses priorités, en fin à la gestion du stress ;
- Nomination et formation par pays de référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. En France, une référente a été nommée parmi les membres du Comité Social et Economique et une autre parmi l'équipe RH ;
- Sensibilisation des collaborateurs avec la mise en place d'affichage spécifique pour la prévention et la lutte contre le harcèlement sur l'ensemble des sites ;
- Au niveau Groupe, déploiement effectif de la formation contre toutes les formes de harcèlement sur l'Academy

***Rappel des objectifs de notre feuille de route**

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Lutter contre toutes les formes de harcèlement	Former les collaborateurs au harcèlement	En cours de refonte	En cours de déploiement (1%)	Déploiement effectif via Visiativ Academy

Par ailleurs en matière de prévention routière, Visiativ souhaite avoir une démarche proactive sur le sujet, en ayant toujours comme objectif, le « 0 accident » notamment à travers des actions de formation et de sensibilisation. En 2023, le taux de fréquence des accidents s'élève à 13.7% (périmètre France UES). En outre, Visiativ a mis en place une assurance Accident individuel et rapatriement pour les collaborateurs qui se déplacent à l'international.

5.2.4 Equilibre entre vie professionnelle et personnelle / Droit à la déconnexion

Chez Visiativ, nous avons compris l'importance d'avoir des collaborateurs épanouis dans leur travail, avec un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. De ce fait, la qualité de vie au travail est un des facteurs clés pour tisser une relation de confiance avec les collaborateurs. C'est pourquoi Visiativ souhaite proposer un cadre de travail qualitatif à ses collaborateurs et leur proposer des mesures facilitant l'équilibre vie professionnelle et personnelle.

Equilibre entre vie professionnelle et personnelle

Visiativ a mis en place une organisation du travail permettant d'allier équilibre vie professionnelle et vie personnelle. La majorité de pays a adopté aujourd'hui un système de flexibilité dans les horaires, a mis en place le télétravail (sur ce point, voir Chapitre VI) et porte une attention particulière aux horaires de réunions.

Depuis 2019, en France et dans quelques autres pays, un entretien annuel intégrant spécifiquement une partie dédiée au sujet relatif à la charge de travail et l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, a été mis en place, favorisant le dialogue sur ce point, identifier tout risque en amont, et mettre en œuvre les plans d'actions adéquats.

Droit à la déconnexion

Visiativ est convaincu qu'il est important de permettre à ses salariés de garder un usage raisonné des outils numériques mis à leur disposition, car cela constitue un élément important dans leur équilibre vie professionnelle et personnelle. Visiativ a souhaité s'engager sur le sujet en mettant en place en 2022 un outil de reporting (via Outlook) qui aide les collaborateurs à comprendre leur utilisation des outils, en fournissant des indicateurs sur les temps passés en réunion, les temps de travail individuel etc.). En complément, Visiativ a souhaité réaffirmer son engagement sur le sujet en signant une Charte sur le droit à la déconnexion fin 2022.

5.2.5 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Visiativ travaille depuis 2019 à accélérer la participation des collaborateurs aux résultats de l'entreprise. En France, il a été mis en place un accord de participation et un accord d'intéressement. Ce dernier a été renégocié afin de s'aligner sur le plan CATALYST, et ainsi rendre les collaborateurs acteurs de la croissance de l'entreprise, et les associer à la performance de la société. La formule de calcul a été simplifiée et prévoit que 20% de la croissance d'EBITDA soit reversée aux collaborateurs par le biais de l'épargne salariale. En outre, le mode de répartition égalitaire a été maintenu au sein de l'accord, conformément aux valeurs de Visiativ.

Par ailleurs Visiativ vise à associer plus étroitement et durablement les collaborateurs au développement et à la performance de l'entreprise, qui se traduit concrètement par l'initiative d'actionnariat salarié (Voir section « OriginALL »).

5.3 Pratiques responsables en tant qu'entreprise

En tant qu'acteur économique responsable, Visiativ a décidé d'agir tant sur un programme global éthique, vecteur de valeurs pour l'ensemble de Visiativ, qu'au travers d'initiatives locales en réponse aux besoins spécifiques de chaque pays.

Ainsi, Visiativ s'engage à garantir vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, le respect des règles de transparence et de déontologie dans toutes ses relations d'affaires. Visiativ s'appuie sur ses valeurs partagées avec ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes pour établir et mettre en place les programmes et outils garantissant la transparence et l'éthique des affaires auprès des différentes parties prenantes avec lesquelles il interagit au quotidien.

Visiativ grandit rapidement, intègre de nouveaux collaborateurs régulièrement et s'internationalise toujours plus. A ce titre, il est important de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière de pratiques responsables, tant vis-à-vis des clients que des partenaires.

Tout le monde doit ainsi répondre des enjeux de conformité.

En pratique, il ne s'agit pas de cocher des cases, mais plutôt de mettre en œuvre les valeurs de Visiativ, d'aller plus loin en s'appuyant sur la mise en conformité de l'entreprise et ainsi créer une véritable valeur ajoutée au regard des engagements pris et demandés vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes. Concrètement, cela se traduit par des messages clairs de la Direction, la mise en œuvre de programmes de conformité, des formations obligatoires et dédiées métiers pour l'ensemble des collaborateurs, des comités dédiés transverses. En tant qu'éditeur, cela se traduit par la prise en compte de la conformité notamment au RGPD (privacy by design), à la sécurité (security by design) ou à la sobriété, dans la mesure du possible, dès le développement de nos solutions, dès la phase de conception.

5.3.1 Gouvernance dédiée

Dans ce cadre, Visiativ a décidé de renforcer sa gouvernance et son organisation en matière de conformité et éthique des affaires, en se dotant d'un Directeur juridique et conformité (**Compliance Officer**), afin de permettre de piloter et de suivre les différents programmes de conformité et ce, en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, la Direction Financière et les Directions opérationnelles. L'ensemble des sujets sont reportés directement à la Direction Générale et au Comité Exécutif, lors des réunions dédiées et en lien étroit avec la gouvernance RSE. Des points réguliers sont également présentés sur ces sujets au Conseil d'administration, tant au niveau du Comité d'audit qu'au niveau du Comité RSE, ou en séance plénière du Conseil.

Le Code de conduite Ethique des affaires Visiativ – code de conduite illustré d'exemples – a été finalisé dans sa nouvelle version avec l'aide des différentes directions et a été validé en 2023 tant par le Comité exécutif que par le Conseil d'administration.

5.3.2 Confiance avec nos relations d'affaires – Respect des lois et réglementations

Visiativ s'appuie sur ses valeurs partagées avec ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes pour établir et mettre en place les programmes et outils garantissant la transparence et éthique des affaires auprès des différentes parties prenantes avec lesquelles il interagit au quotidien.

Visiativ s'engage et respecte les législations et réglementations, nationales et internationales, applicables dans l'ensemble des pays où la société a une activité et notamment :

- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme ;
- Le Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé ainsi que le respect de la liberté d'association) ; « Slavery Act » au Royaume-Uni ;
- Les législations et réglementations en matière de prévention et lutte contre la corruption,
- La lutte contre le blanchiment d'argent ;
- Les lois et règlements relatives en matière de concurrence ;
- Les normes visant à protéger l'environnement.

5.3.3 Vis-à-vis des actionnaires : gouvernance & transparence de l'information financière

Depuis son introduction en bourse en 2014, Visiativ continue de faire évoluer sa gouvernance et sa communication financière selon les meilleures pratiques pour garantir notamment le traitement de manière égalitaire de tous les actionnaires et de les informer avec la plus grande transparence. Ces pratiques s'appuient notamment sur les dispositifs suivants :

- Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise Middlednext (dans sa dernière version de septembre 2021) ;
- Gouvernance conforme au Code Middlednext de référence, répartie entre le Conseil d'administration et le Comité Exécutif ;
- Cotation Euronext Growth Paris ;
- Participation à l'indice d'investissement socialement responsable GAÏA ;
- Un espace sur le site internet dédié aux actionnaires et investisseurs ;
- Respect des meilleures pratiques en matière de communication financière ;
- Dialogue avec les investisseurs et actionnaires selon les règles de communication financière ;

- Politique de dividende ;
- Règles de déontologie boursière réitérées en interne.

5.3.4 Vis-à-vis des partenaires et fournisseurs : renforcement de la politique et des processus d'achats responsables

Visiativ s'appuie sur différents partenaires et fournisseurs pour assurer ses besoins, et ce de manière transparente. La politique d'achats responsables Visiativ concerne autant les questions environnementales, les pratiques de travail et les droits humains. Elle compose la politique RSE Visiativ et est liée au respect des Objectifs de développement durable.

En janvier 2023, la Direction des Achats et du Développement Durable a été créée au sein du groupe Visiativ avec pour objectif notamment de renforcer le contrôle des achats et de renforcer l'impact de nos actions RSE en lien avec nos différentes parties prenantes dont les fournisseurs.

Ces actions passent par le déploiement d'une politique achats transparente communiquées aux parties prenantes internes (collaborateurs) comme externes (partenaires et fournisseurs). Les procédures achats sont connues et disponibles sur l'intranet de l'entreprise, reposant sur une base Fournisseur unique, contrôlé au niveau de la Direction des Achats et du Développement Durable.

C'est dans le but de créer des relations commerciales pérennes et intègres, basées sur une confiance mutuelle que Visiativ a mis en place une Charte Achats Responsables (Code Ethique Fournisseur/Partenaire). Visiativ accorde une importance particulière au respect des lois, des réglementations et des principes éthiques universels. En effet, Visiativ a une forte volonté de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence. La Charte Achats Responsables reflète donc nos engagements au regard des règles de droit et des principes auxquels nous croyons et elle a pour objet d'être un cadre de référence quant à l'exigence dont fait part Visiativ.

VISIATIV attend de ses partenaires qu'ils respectent les lois et réglementations et qu'ils mettent tout en œuvre pour se conformer aux mêmes standards et en promeuvent un comportement intègre et respectueux envers toutes les parties prenantes quels que soient les pays/régions où ils opèrent.

La Charte Achats Responsables s'applique à toutes les relations d'affaires que le Groupe Visiativ entretient avec un Partenaire ou Fournisseur et son adhésion est essentielle pour poursuivre une relation commerciale.

La Direction des Achats et du Développement Durable travaille activement à l'encadrement du scope 3 avec les référentes RSE et Environnement dans le but de maîtriser les flux et leurs conséquences.

La Direction juridique intervient également pour aider la signature de certains contrats avec les partenaires et fournisseurs, cela permettant d'intégrer et faire signer des clauses juridiques adéquates et nécessaires au regard des achats effectués.

Les clauses contractuelles, ainsi que les revues de contrats sont adaptées aux typologies de fournisseurs : achats à usage interne, achats de sous-traitance, OEM, Produits tiers, etc. Elles contiennent les références aux exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains. Pour les achats IT, les équipes opérationnelles et la sécurité sont associés au process achats.

A la suite de l'implémentation du nouveau système d'information (ERP) de finance et gestion comptable, les procédures achats sont revues et mises à jour afin de s'appuyer sur ce nouvel outil et ainsi permettre un meilleur suivi et contrôle des fournisseurs.

5.3.5 Programme de prévention et de lutte contre la corruption

Visiativ, soucieux de prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence, a souhaité renforcer la gouvernance et le pilotage de ce sujet, afin de structurer et organiser la mise en œuvre et suivi du programme de prévention et de lutte contre la corruption et trafic d'influence, et ce conformément à la Loi SAPIN II, notamment afin de permettre sa mise en place sur l'ensemble du périmètre. Ce dispositif doit contribuer notamment à protéger la réputation de Visiativ, et créer la confiance avec l'ensemble des parties prenantes, tant internes qu'externes.

Le programme de prévention et lutte contre la corruption s'appuie à la fois sur les principes du Pacte des Nations Unies et sur le respect des législations et réglementations locales qui prohibent la corruption.

Le programme Visiativ de prévention et lutte contre la corruption s'appuie notamment sur les mesures suivantes intégrées aux dispositifs opérationnels, existantes, à parfaire, ou à mettre en œuvre :

- Une implication forte de l'instance dirigeante, du Président Directeur Général, du Directeur Général adjoint et de l'ensemble des membres du COMEX ;
- Un engagement de tolérance zéro sur les pratiques de corruption et de trafic d'influence au plus haut niveau de l'entreprise ;
- Une gouvernance dédiée, un pilotage au niveau groupe renforcé fin 2021 via la nomination d'un Directeur juridique et conformité (Compliance Officer) ;
- Une gouvernance qui s'appuie sur une organisation transverse, impliquant tant la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines, la RSE, la sécurité dans les différentes entités, et reportant au COMEX et à la Direction Générale sur ces sujets.
- Une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence à travailler au regard de l'évolution de l'entreprise et suite notamment aux différentes acquisitions tant en France qu'à l'international, ainsi que toutes actions pour permettre de les adresser ;
- Un nouveau code d'éthique - code de conduite dans le cadre de la nouvelle marque employeur, validé par le ComEx et le Conseil d'administration, présenté également et validé lors des CSE afin d'être rendus opposable aux collaborateurs ;
- La mise en place d'une gouvernance permettant la gestion des alertes, un dispositif d'alerte, ainsi qu'une prise de décisions rapide et des sanctions lorsque cela est nécessaire ;
- Une organisation partenaires/fournisseurs renforcée, notamment avec la mise en œuvre d'une direction achats disposant de process dédiés : notamment une qualification et évaluation en amont des partenaires et fournisseurs, la signature de la Charte Achats Responsables, ainsi que le renforcement des clauses contractuelles ;
- Un dispositif d'évaluation des tiers (clients, fournisseurs et partenaires) en cours de déploiement incluant des mesures de prévention proportionnées aux risques identifiés ;
- Des programmes de sensibilisation et de formation (programme de formations obligatoires via la plateforme Visiativ Academy notamment) ;
- Des procédures de contrôles à mettre à jour avec la mise en œuvre du nouvel ERP Finance, dans le cadre de processus d'amélioration continue.

En cas de doute, dilemme ou comportement contraire à l'éthique, Visiativ prône trois réflexes fondamentaux à adopter : discernement, demande de conseil et alerte professionnelle.

5.3.6 Réglementation fiscale et transparence

En matière de politique fiscale, Visiativ s'engage à respecter les lois et réglementations fiscales, les lois locales, traités internationaux et directives des organisations internationales applicables dans l'ensemble des pays où il opère, opérant en matière fiscale dans le cadre des valeurs de l'entreprise, d'intégrité et d'engagement responsable.

Visiativ ne dispose d'implantations à l'étranger que dans l'objectif de développer ses activités ou de répondre à des besoins opérationnels. Visiativ acquitte les impôts et taxes dans les pays où ses activités sont implantées et où la valeur est créée. Il opère conformément aux règles et normes de l'OCDE en particulier en matière de prix de transfert pour les opérations transfrontalières au sein de Visiativ. Cette dernière, conformément à son éthique, ne pratique pas et lutte contre toute pratique d'évasion fiscale.

**Rappel des objectifs de notre feuille de route*

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Être une entreprise citoyenne qui se comporte de manière éthique	Former les collaborateurs à l'éthique des affaires et aux pratiques anti-corruption	En cours de refonte	En cours de déploiement	Déploiement effectif via la Visiativ Academy

5.4 Protection et sécurité des données

La protection des données personnelles et des informations confidentielles de nos clients, de nos partenaires et de nos collaborateurs est une question primordiale.

L'enjeu de la sécurité de l'information repose notamment sur quatre axes : la confidentialité, la disponibilité, la traçabilité et l'intégrité des données.

Dans le but de renforcer son système de management de sécurité de l'information, Visiativ continue d'investir fortement en matière de sécurité. Ainsi :

- Visiativ dispose d'un système de management de sécurité de l'information qui s'appuie sur les normes en la matière. Les enjeux liés à la sécurité des systèmes d'information et de la sécurité de la donnée sont pilotés au plus haut niveau de Visiativ avec l'implication directe de la Direction Générale ; Visiativ est certifiée ISO 27001 sur ses activités d'hébergement et de développement (Cloud Visiativ, moteur et applications Visiativ Process ainsi que sur Agora). Également au niveau filiales, IPORTA (sur plateformes SAAS de Visiativ Gestion des Risques et Assurances et Visiativ Gestion Immobilière) et IS Management-MA SAUVEGARDE (services de sauvegarde externalisée) sont également certifiés ISO 27 001. Visiativ s'engage par ailleurs à maintenir ces certifications et ambitionne de l'étendre à d'autres produits et offre du groupe.
- Le pilotage de la sécurité des systèmes d'information a été renforcé avec la mise en place d'instances dédiés pour garantir de l'alignement entre les enjeux et leur déclinaison opérationnelle, La gestion de crise a été renforcée et en intégrant une démarche d'amélioration continue.

Ainsi, le Comité Sécurité, instance dédiée, est en charge de l'analyse de risques et de veiller à l'application des plans d'actions. Il valide également la stratégie de traitement des risques, accepte les risques résiduels et garantit la déclinaison opérationnelle du plan d'actions sécurité.

Un comité stratégique dédiée à la sécurité des données, plus restreint pour des raisons de confidentialité, se réunit quant à lui deux fois par an pour alimenter la réflexion sur la stratégie globale en matière de sécurité.

5.4.1 Mise en place d'outils et ressources adaptés

Dans l'objectif d'améliorer notre système de management de la sécurité de l'information, de nouveaux outils et procédures ont été déployés.

Afin de prévenir les risques liés à la visibilité de Visiativ, une surveillance de la surface d'attaque a, par exemple, été mise au point.

Toujours dans un souci d'anticipation, des simulations servant à la détection d'éventuelles failles sur nos serveurs sont réalisées.

Des dispositifs de surveillance sur nos postes de travail internes ou de fuite de données ont également été mis en place.

Enfin, nos barrières de protection avec les dispositifs d'anti-virus, d'anti-phishing et d'anti-spam, sont constamment mises à jour afin de protéger au mieux les données de tous. Lorsqu'un incident de sécurité survient, nos équipes mettent tout en œuvre pour le traiter avec la plus grande réactivité et veillent à en limiter l'impact.

5.4.2 Formation et sensibilisation à la sécurité des données

Un plan de formation a été défini afin de permettre à chaque collaborateur de connaître les risques et bonnes pratiques à adopter en fonction de son métier. Des formations dédiées pour les développeurs de Visiativ ont été mises en œuvre.

Parce que la sécurité est un enjeu majeur pour nos collaborateurs, différentes sensibilisations de phishing ont été menées. En cumulé sur 2022 et 2023, 88.9% des collaborateurs en France ont suivi une formation compliance dédiée à la cybersécurité.

5.4.3 Un savoir-faire certifié pour répondre aux besoins clients

Dans une démarche d'amélioration continue et pour répondre aux exigences de ses clients, Visiativ évalue régulièrement l'efficacité de ses procédures, la gestion de la sécurité informatique et l'adéquation

de nos services à travers notamment des audits de conformité (cf. périmètre certification ISO 27001 évoqué plus haut dans le paragraphe 5.4- Protection et sécurité des données).

Dans le but d'étendre notre savoir-faire et notre expertise, et afin d'en faire profiter nos parties prenantes, Visiativ a développé une offre autour de la cybersécurité pour les TPE et PME, Visiativ Cyber Pilot ; il s'agit de proposer à des petites et moyennes entreprises la possibilité de faire un audit de leurs pratiques en termes de sécurité de l'information, afin de les accompagner au mieux pour qu'ils puissent renforcer leur système de management de sécurité de l'information interne.

5.4.4 Données personnelles et Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Dans la poursuite des efforts qui ont été engagés l'année dernière concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et en lien avec les travaux en cours du Comité Sécurité : la gouvernance et la Politique de sécurisation du système d'information ont été renforcées.

En matière de protection des données personnelles, Visiativ met en œuvre un programme de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données qui inclut notamment :

- Une gouvernance : nomination d'un DPO Groupe et mise en œuvre d'un comité RGPD en lien très étroit avec le Comité Sécurité et le RSSI Groupe ainsi que le DSI ;
- Une mise à jour du répertoire des traitements de données personnelles en tant que Responsable de traitements une mise à jour des données traitées par Solutions ;
- Une politique de protection des données ;
- Des sensibilisations et formations ;
Dans ce cadre, Visiativ a mis en place, via la plateforme de Visiativ Academy, une formation obligatoire de compliance au RGPD déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs. Ce module obligatoire intègre des quizz, des questions auxquels il doit être répondu avec succès pour permettre la validation de la formation. Le déploiement de la plateforme de Visiativ Academy dans les filiales internationales, et l'existence des formations disponibles et accessibles dans les différentes langues a permis d'organiser le déploiement effectif de ces formations. Il convient désormais d'organiser la communication et campagne dédiée pour organiser le suivi et contrôle de ces formations obligatoires par les collaborateurs du groupe.
Différents modules de formation dédiés et en présentiel pour des populations spécifiques ont également été organisés notamment des modules de « privacy by design » auprès des équipes R&D et des populations d'ingénieurs, des modules également dédiés pour les collaborateurs en contact avec les clients sont également programmés.
- Le renforcement des clauses contractuelles RGPD avec les clients ;
- Un renforcement des obligations et engagements demandés aux sous-traitants et fournisseurs, et notamment à la conformité au RGPD des hébergeurs avec lesquels Visiativ travaillent ;
- Une sécurité renforcée ;
- Une politique de gestion de crise, et procédure de gestion des incidents de sécurité.

Cette année, de mars jusqu'à fin juin, des audits sur plusieurs entités du Groupe ont été menés à l'aide de Mission RGPD, plateforme numérique complète et évolutive soutenue par une assistance juridique experte en RGPD. Ces audits ont pour objectif de mettre à jour les registres de traitement, c'est-à-dire de cartographier les traitements de données personnelles, tant en tant que responsable de traitement qu'en tant que sous-traitant au sens de la réglementation RGPD, notamment dans le cadre des contrats clients et ce conformément aux obligations légales.

Si ces actions ont été principalement menées en France, l'objectif est de les poursuivre, les améliorer (process d'amélioration continue) et de déployer ces politiques et process au niveau du groupe et à l'international, afin d'uniformiser les pratiques.

Les formations liées à la RGPD sont accessibles à l'international via la Visiativ Academy et accessibles dans les différentes langues du groupe. Un plan de communication relative aux formations est en cours. Par ailleurs, ces programmes sont à suivre par tout nouvel entrant, dans le cadre du programme de « on-boarding ».

***Rappel des objectifs de notre feuille de route**

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Assurer la protection des données	Former les collaborateurs à la Protection des Données et au RGPD – Périmètre Global	En cours de refonte	79.7%	Déploiement effectif (dont 82.5% en France)

6. INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT ACQUISES

Depuis plusieurs années, Visiativ a accéléré son développement en partie grâce à des opérations de croissance externe. A ce titre, Visiativ accorde une attention particulière à l'intégration et à l'accompagnement des collaborateurs qui rejoignent l'entreprise.

L'ambition est d'avoir une entreprise partageant une même stratégie, les mêmes outils, des processus communs avec à terme une intégration des produits dans l'offre proposée à nos clients.

Visiativ a développé un plan d'accueil et d'intégration des entités et collaborateurs qui rejoignent Visiativ. Piloté par la Direction Générale et une équipe composée des fonctions clés de l'organisation (Business, Finance, Legal, Ressources Humaines, Marketing, DSI...), le plan se déroule en 5 étapes majeures :

- Avant la clôture de la transaction, sur la base de « l'état d'esprit du deal » et des valeurs de Visiativ, la stratégie d'intégration est précisée permettant de travailler en avance de phase les actions à mener post acquisition ;
- La finalisation du deal, qui intervient après les dues diligences et la consultation des représentant du personnel quand cela est nécessaire ;
- La mise en place d'un plan de communication ;
- Le pilotage et la mise en œuvre de plan d'intégration spécifique par fonction et coordonné par un comité de suivi du projet, permettant de piloter l'avancement du plan d'intégration et réajuster si besoin. Ce plan est co-élaboré entre les équipes de la société acquise et Visiativ à partir d'une analyse de la valeur des processus respectifs ;
- La mise en place d'entretiens individuels à J+30 pour tous les collaborateurs de la société nouvellement acquise permettant un suivi plus individuel et un retour d'expérience sur le processus mis en place.

Compte tenu des spécificités liées à chacune des opérations d'acquisition et/ou de réorganisation, et du nombre d'opérations réalisées, un travail est en cours pour permettre de réfléchir dans le cadre d'un plan d'amélioration continue à une optimisation de ces process et au suivi des intégrations.

7. L'EXPÉRIENCE COLLABORATEUR : ALL VISIATIV



Le socle de notre démarche collaborateur se caractérise par des programmes portant sur l'inclusion, la diversité, l'égalité femmes-hommes, le bien-être, l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle, le management ou bien le développement des talents. Développés par et pour les collaborateurs de Visiativ, cette démarche est une nouvelle fois l'illustration de notre vision collaborative de l'entreprise.

Dans ce cadre, l'épanouissement de nos collaborateurs s'incarne à nos yeux au travers de 3 dimensions :

- Un turnover maîtrisé, traduisant le bien-être ressenti au sein des équipes ;
- Une cooptation dynamique de la part de nos collaborateurs, qui témoigne de la qualité de vie au travail chez Visiativ ;
- Le degré d'adhésion à l'expérience collaborateur Visiativ, à travers les notes émises par les collaborateurs dans le cadre du programme Résonance.

all visiativ



Equall
to succeed

Ce qui nous rend différent est aussi important que ce que nous partageons : une expérience égale et inclusive pour tous.

#Diversité
#Inclusion
#Égalité



Inspirational
to make an impact

Encourager nos collaborateurs à penser différemment afin d'impacter notre société, notre écosystème et l'environnement.

#Worklife
#CI'Hubs Collaborateurs



Original
is our DNA

Notre singularité depuis nos débuts : partager nos idées et progresser ensemble.

#Resonance
#Open Comex
#Actionariat Salarié



Potential
to aim higher

Offrir les ressources à chaque collaborateur pour grandir et développer son potentiel.

#OnBoarding
#Formation et Academy
#Programme Graduate
#Carrière et mobilité

Turnover

Comme toutes les entreprises, Visiativ fait face au contexte global de grande démission, qui caractérise la situation du marché du travail suite à la crise du Covid. En effet on observe la forte augmentation du nombre de travailleurs quittant volontairement leur poste, que ce soit pour changer de travail, chercher un autre emploi ou se retirer de la population active. C'est dans une volonté d'appréhender plus finement ce phénomène que Visiativ privilégie désormais la prise en compte du taux de turn over (nombre de départs dans l'année rapporté à l'effectif total) plutôt que du taux de rotation anciennement utilisé (somme du nombre d'entrées et de sorties dans l'année divisée par 2)

C'est dans ce contexte que la baisse du turn over de plus de 2 points par rapport à 2022 (21% au niveau global en 2023 vs 24% en 2022) reflète notamment le travail réalisé sur l'expérience collaborateur, en tant qu'indicateur clé du bien-être de nos collaborateurs.

***Rappel des objectifs de notre feuille de route**

(périmètre : Groupe)

Objectif 2023		2021	2022	2023
Favoriser l'engagement des collaborateurs, l'équilibre de vie et la qualité de vie au travail	Maintenir un taux de turnover <20%	21%	24%	21%

Cooptation

Visiativ a pourvu 17.5% des postes ouverts en 2023 grâce à la cooptation. Grâce à une prime attractive (2000€) et à des opérations de communication tout au long de l'année (doublement de la prime, lots exceptionnels, etc.), la cooptation demeure une méthode de sourcing importante pour Visiativ. Ce niveau de cooptation confirme l'engagement de nos collaborateurs ainsi que leur bon niveau de recommandation de Visiativ auprès de leur réseau.

Programme Resonance

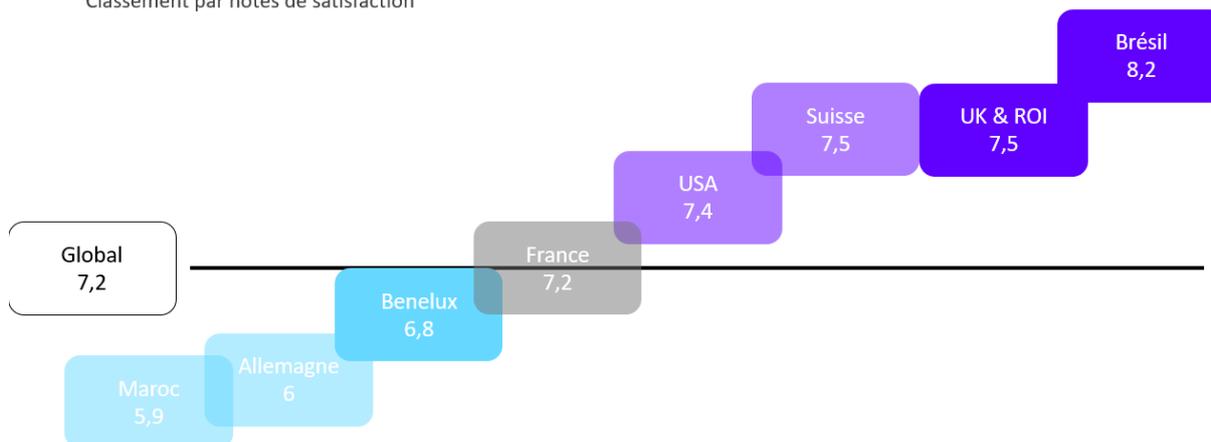
Dans un objectif de co-construire et d'améliorer l'expérience collaborateur, l'enquête collaborateurs Resonance est menée chaque année afin de recenser la qualité de l'expérience vécue par nos collaborateurs.

La campagne 2023 a recensé les retours de 1244 collaborateurs répartis sur 11 pays (France, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, République d'Irlande, USA, Canada, Maroc, Suisse, Allemagne, Brésil) et a livré les résultats suivants :

- Un taux de participation en légère baisse de 2% par rapport à 2022 : en effet 78% de collaborateurs ont participé à la campagne 2023 contre 80% en 2022 ; toutefois, la campagne 2023 a concerné un nombre croissant de pays (le Brésil, le Canada et l'Allemagne ont rejoint la campagne cette année) et le nombre de participants est donc plus important cette année (1244 collaborateurs en 2023 vs 1031 collaborateurs en 2022)
- Une note de satisfaction égale à celle de 2022 : la note de satisfaction s'établit également à 7.2/10 en 2023, tout comme en 2022 ;
- Un Net Promoter Score collaborateur (formulé comme suit : « Je recommanderais mon entreprise à mon réseau ») aussi élevé qu'en 2022 : 7.7/10

Notes de satisfaction par pays : [Représentation tableau ou graphique]

Classement par notes de satisfaction



En 2023, c'est le Brésil, nouvel entrant au sein de l'enquête Resonance, qui obtient la note de satisfaction la plus élevée, avec un score de 8,2/10. La France, qui comporte plus de 70% des effectifs totaux, connaît une légère progression encore cette année en passant d'une note de satisfaction de 7,1 à 7,2/10. Et cette année encore, c'est la Suisse qui connaît la plus forte progression, avec une augmentation de plus de 17% entre 2022 et 2023.

Notes globales par dimension :



Avec une moyenne de 8,1/10, la dimension « Mon Manager » est la mieux notée de l'enquête à nouveau cette année. On remarque en effet des notes particulièrement élevées dans l'ensemble de cette catégorie, plaçant le management comme véritable point fort de l'entreprise.

De manière générale en 2023, Visiativ est fier de pouvoir observer une confirmation des résultats positifs issus de l'enquête Resonance. Par ailleurs en 2023, ce sont plus de 617 idées (soit une hausse de près de 30% du nombre d'idées proposées) qui ont été émises pour contribuer à l'amélioration de l'expérience collaborateur All Visiativ. Ces idées seront analysées pour identifier des pistes de développement de nouvelles initiatives et modalités d'engagement proposés à nos collaborateurs.

Une restitution des résultats à l'ensemble des collaborateurs à l'issue de la campagne est en cours début 2024, et leurs idées et suggestions ont été prises en compte dans l'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration de l'expérience collaborateur All Visiativ qui leur sera communiqué au premier trimestre 2024.

Objectifs 2023		2021	2022	2023
Favoriser l'engagement des collaborateurs, l'équilibre de vie et la qualité de vie au travail	Avoir un taux de participation > 70% et une note d'engagement > 7 à l'enquête Resonance	78% / 6,8	80% / 7,2	78% / 7,2

7.1 Organisation et outils

7.1.1 Organisation Opérationnelle

L'accompagnement de l'expérience collaborateur est placé sous la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines ; la réussite de l'entreprise dépend en effet essentiellement de sa capacité à attirer les meilleurs talents, développer leur potentiel et les fidéliser. Le service Ressources Humaines est organisé autour de trois grandes missions :

- **L'Academy Visiativ**, qui construit et pilote la politique de développement des compétences des collaborateurs en lien avec les objectifs stratégiques.
- **Le recrutement de talents / Talent Acquisition**, qui a pour mission d'attirer les talents de demain en phase avec les valeurs et le projet de Visiativ, en mettant en place une stratégie d'inbound recruiting par le biais du sourcing, de l'amélioration de l'expérience candidat, du développement de la marque employeur ainsi que de la gestion de la performance.
- **La gestion des ressources humaines / HR Management**, en charge d'assurer la conformité, le suivi des opérations et le déploiement de l'expérience collaborateur afin de retenir et développer les talents du groupe. Véritables business partners, les équipes RH en local sont déployées dans chaque pays.

Cette organisation nous permet d'avoir une grande réactivité face aux besoins RH de chaque pays, mais également d'avoir une vision cohérente et claire sur la stratégie RH dans tous les pays où Visiativ est présent.

7.1.2 Politique de recrutement et expérience candidat

- **Politique de recrutement**

L'activité de Visiativ repose sur sa capacité à recruter des collaborateurs engagés, orientés client et qui souhaitent développer leur potentiel au sein de nos équipes.

En 2023, notre volume de recrutement a été réparti sur 4 grands métiers, à savoir :

- Les métiers du conseil : consultants en financement de l'innovation, en achats et opérations ;
- Les métiers commerciaux sédentaires, ingénieurs d'affaires, ingénieurs commerciaux, business leader, chargés d'affaires ;
- Les métiers du Professional Services : techniciens support ou consultants technique/PLM ;
- Les métiers de l'informatique : développement et infrastructure systèmes & réseaux.

Recrutement par famille métier – Périmètre France (hors stagiaires et alternants)

Professional Services	55
Sales	35
Product, IS & Cloud	33
Consulting	49
Business Partners	29
Customer Services	9
Marketing & Digital	6
General Administration	3
TOTAL	219

Recrutement par contrat – Périmètre France (hors stagiaires et alternants)

Permanent	205
Temporaires	14
TOTAL	219

Origine Recrutement – Périmètre France (hors stagiaires et alternants)

Cooptation et Réseau	17.5%
Externe	64.5%
Graduate	6.5%
Mobilité Interne	11.5%
TOTAL	100%

Pour recruter, Visiativ fait appel à des sources externes et internes.

Les deux tiers des recrutements sont réalisés grâce aux efforts en sourcing et suivant les profils recherchés, nous adoptons nos stratégies d'acquisition des talents : campus management, sourcing direct, campagnes sur les réseaux sociaux, diffusion des offres d'emploi sur des sites ciblés et des jobboards, job datings, partenariats externes, ateliers recrutement avec les managers, etc.

Toutes ces stratégies sont déployées par nos équipes Talent acquisition dans chaque pays où Visiativ est présent. Nos équipes Talent acquisition s'investissent au quotidien au service de l'amélioration de l'expérience candidat pour attirer les futurs talents Visiativ.

- **Expérience candidat**

Visiativ est convaincu que l'expérience candidat et collaborateur est un enjeu majeur permettant de mettre en place une véritable relation avec nos futurs talents et en favoriser leur fidélisation. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place un processus de recrutement simple affichant des valeurs partagées :

- Transparence
- Proximité
- Réactivité

En décembre 2023, Visiativ lance, son nouvel outil de gestion des candidats (ATS) pour les équipes globales. Ce projet vise à uniformiser les pratiques, optimiser la gestion des données pour des ajustements réactifs et in fine améliorer l'expérience des candidats. Ainsi, nous travaillons à l'amélioration continue de notre processus de recrutement appliqué dans toutes nos entités et suivi via cet outil de pilotage unique regroupant nos process de sourcing, de gestion de la base candidats et de suivi des étapes de sélection. En parallèle, l'outil renforce la visibilité de la mobilité interne et de la cooptation auprès des collaborateurs.

Notre processus de recrutement est basé sur plusieurs étapes :

1. Chaque candidat est contacté pour réaliser une préqualification téléphonique/visio afin d'échanger autour des compétences et aspirations du candidat. Nous sommes amenés également à leur transmettre un book d'immersion leur permettant de se projeter davantage dans nos équipes et leur futur environnement.
2. Ensuite, le candidat est invité à rencontrer le manager pour valider les compétences techniques et opérationnelles attendues sur le poste.
3. A la suite de cet entretien, chaque candidat reçoit un questionnaire d'évaluation de leurs compétences comportementales afin de s'assurer de l'adéquation entre les valeurs de Visiativ, leur savoir-être, et ceux attendus sur le poste.
4. Puis, le candidat est invité à un entretien RH avec l'équipe Talent Acquisition (TA) afin de valider avec lui sa bonne compréhension du poste, ses attentes, et effectuer une restitution de son test de personnalité ainsi que de la prise de références précédemment réalisée.
5. L'évaluation des compétences techniques et opérationnelles ainsi que du savoir-être des candidats nous permettent alors une prise de décision. Nous sommes soucieux d'apporter un retour à chaque candidat ; un entretien de débrief est donc prévu à cet effet par l'équipe de recrutement et une réponse à toutes les candidatures est systématiquement apportée.
6. Soucieux de la qualité de l'expérience et de la satisfaction de nos candidats, nous suivons également leur taux de recommandation via une enquête NPS envoyée durant le processus d'entretien.

7.2 Original

Notre singularité depuis nos débuts : partager nos idées et progresser ensemble.

Vivre une expérience Visiativ résolument inédite à partir de l'engagement collaboratif est le fondement de notre ADN depuis 35 ans. Une émulation que nous cultivons et qui nous conduit à avancer tous ensemble vers un objectif commun : accompagner la transformation de l'entreprise et répondre aux enjeux de demain. En effet, nous encourageons chaque individu à croire en ses idées, à leur donner vie, à s'impliquer et à faire entendre sa voix.

Cette approche s'incarne concrètement à travers diverses initiatives :

7.2.1 Open COMEX

Dans le but d'ouvrir la discussion interhiérarchique, le format de l'Open COMEX a été renouvelé en juillet 2023. Ce format innovant a permis aux collaborateurs (volontaires) de participer à un COMEX, en proposant un sujet à aborder lors de ce comité, et a permis d'accompagner ces derniers dans un projet entrepreneurial. Cette dynamique a pour but de renforcer le collectif et d'impliquer les collaborateurs dans la vision stratégique de Visiativ en adéquation avec le plan CATALYST.

7.2.2 Le programme Resonance

L'enquête Resonance est une enquête collaborateur annuelle qui a comme objectif de récolter les opinions des collaborateurs dans un objectif de co-construction et d'amélioration de l'expérience collaborateur. Cette démarche est déployée à l'international, et s'adresse à l'ensemble des pays et entités intégrées de Visiativ.

Cette année encore, Visiativ est fier de pouvoir observer une confirmation des résultats positifs issus de la campagne 2023, ainsi que du nombre en hausse d'idées proposées (617 idées en 2023, soit une hausse de près de 30% par rapport à 2022). Ces idées seront analysées pour identifier des pistes de d'amélioration des initiatives et modalités d'engagement proposés à nos effectifs pour améliorer leur expérience collaborateur. L'analyse des résultats de la campagne 2023 est détaillée au début du présent chapitre.

7.2.3 Partage de la valeur – Participations & intéressement & Actionnariat salarié

En matière de services et dans le cadre des activités de Visiativ, notamment dans le secteur du numérique, les collaborateurs constituent un actif clé et majeur, créateur de valeurs pour l'entreprise. A ce titre, il apparaît essentiel pour la Direction, le ComEx et le Conseil d'administration de Visiativ d'associer les collaborateurs au capital de la société, et au partage de la valeur, au-delà des politiques de rémunérations.

Dans ce cadre, Visiativ souhaite associer plus étroitement et durablement les collaborateurs au développement et à la performance de l'entreprise, en les associant au capital, et en leur permettant de devenir actionnaires - salariés.

En 2022 Visiativ a lancé un programme d'actionnariat salarié au bénéfice de l'ensemble de ses collaborateurs adhérents au plan d'épargne salariale en France. Ce programme vise ainsi à permettre aux collaborateurs de bénéficier de la valeur qu'ils contribuent à créer au quotidien. Ce programme d'actionnariat salarié est mis en œuvre par l'intermédiaire du FCPE dans le cadre du plan d'épargne salariale France. Cette opération a été réalisée pour partie par une augmentation de capital réservée aux collaborateurs et d'autre part par une cession d'actions existantes auto-détenues.

Ce programme a permis d'investir la participation et intéressement versés par l'entreprise dans le cadre de ce programme d'actionnariat salarié.

En 2023, la reconduction de cette opération a confirmé le succès de cette initiative : cette année encore, plus d'un collaborateur sur deux a participé et a ainsi investi dans l'entreprise via le Fonds Commun de Placement d'Entreprise et la part totale de collaborateurs est en augmentation de presque 4 points par

rapport à 2022 : en 2023 54% des collaborateurs éligibles sont actionnaires, représentant 6% du capital de Visiativ.

Via le FCPE, les salariés actionnaires bénéficient des dividendes versés au même titre que tout actionnaire, dividendes qui en l'occurrence sont réinvestis dans le FCPE.

***Rappel des objectifs de notre feuille de route (périmètre France)**

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Partager la valeur	Avoir au moins 50% de collaborateurs actionnaires	39%	50,8%	54%

7.3 Equall

Favoriser la collaboration et le partage sont notre force : une expérience égale et inclusive pour tous.

L'égalité, la diversité et l'inclusion sont le cœur des valeurs de Visiativ. Nous nous engageons auprès de l'ensemble de nos collaborateurs pour leur garantir de vivre une expérience singulière en leur offrant la même chance de développer leur talent. Cette vision de l'expérience collaborateur que nous portons, nous l'adaptions ainsi à chaque personne et à chaque situation. C'est donc à partir de programmes engagés et ambitieux que nous sommes capables de bâtir collectivement un projet d'entreprise innovant, accueillant et exemplaire.

Des piliers structurants de notre ADN que nous souhaitons développer à l'échelle internationale : Diversité, Inclusion et Egalité.

7.3.1 Diversité

Convaincus par la richesse qu'apporte la diversité en entreprise, Visiativ travaille au quotidien à construire une entreprise plus ouverte et plus tolérante, où chacun peut s'épanouir et grandir professionnellement, contribuant ainsi au développement pérenne de l'entreprise.

En France, ces engagements en matière de diversité se sont poursuivis en 2023, tout particulièrement dans le cadre de la Charte de la Diversité qui représente le plus haut niveau d'engagement pour une entreprise sur ce sujet.

Par cette charte, Visiativ garantit à tous ses collaborateurs une équité de traitement et refuse toute discrimination, exclusion ou préférence liées à l'âge, au sexe, à l'identité de genre, aux origines, au handicap, à l'orientation sexuelle et aux croyances.

Le 23 mars 2023, Visiativ a renouvelé la signature de la Charte à l'occasion du Tour de France de la Diversité et de son étape lyonnaise.

Visiativ s'assure également que ces principes fondamentaux soient respectés dans son processus de recrutement, à travers la formation de l'ensemble de l'équipe recrutement au recrutement sans discrimination.

7.3.2 Inclusion

Depuis de nombreuses années, Visiativ s'investit de façon profonde pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap. À ce titre, Visiativ mène une politique ambitieuse qui fédère et rassemble l'ensemble des équipes autour d'une cause commune : l'inclusion du handicap.

Pour marquer son engagement, Visiativ a souhaité former l'ensemble de son management à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les membres du comité exécutif ont impulsé cette formation, puisqu'ils ont été les premiers à être formés dès 2021.

Cet engagement est structuré autour de 4 axes forts mis en œuvre au niveau global :

- Accélérer le recrutement de collaborateurs en situation de handicap ;
- Assurer le maintien dans l'emploi et garantir les mêmes chances de réussite à nos collaborateurs en situation de handicap ;

- Assurer le développement des compétences des collaborateurs en situation de handicap au travers d'un plan de formation dédié ;
- Déploiement d'un plan de sensibilisation et de communication.

En France, nous avons fait le choix de nous engager par le biais d'un accord agréé par la DDTES adopté en 2021 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, afin de formaliser nos engagements et de donner un cadre avec des objectifs précis. Cet accord touchant à sa fin en 2023, Visiativ travaille à la rédaction du nouvel accord handicap pour la période 2024-2026.

A travers cet accord, Visiativ France a mis en œuvre plusieurs actions en lien avec les 4 axes de son engagement :

- La formalisation d'un partenariat avec l'organisation Nouvelle Ere afin de conduire en 2023 la formation de l'ensemble des collaborateurs en France. Au total, 25 sessions de formation (auprès du service RH et de l'ensemble des équipes des différentes agences en France) ont été organisées en présentiel, ce qui représente un total de 405 collaborateurs formés. Ce chiffre vient s'ajouter à celui du nombre de managers formés ainsi que des membres du Comex formés au cours des années précédentes ;
- L'organisation de formations sur les troubles du spectre autistique pour les managers travaillant avec des collaborateurs atteints par ces troubles – Handigital ;
- Partenariat avec les écoles Handigital et Signes & Formations pour l'accueil de stagiaires et d'alternants en situation de handicap ;
- Participation à plusieurs événements comme l'Inclusiv'Day ou encore le Congrès Nouvelle Ere
- Mise en place de job boards spécifiques et développement des partenariats avec les organismes compétents tels que l'Agefiph, Cap Emploi, la Mission Handicap du MEDEF et Servatech (pour la mise en place d'études et d'aménagements des postes de travail), Thompouss pour les campagnes de sensibilisation (Handiquiz) ;
- Participation à divers job datings spécialisés en 2023, comme SPORT2JOB organisé par Talentéo et la Tony Parker Academy, ou encore A VOUS LA TECH ! avec pour thème « l'inclusivité et la diversité dans la Tech » organisé par Microsoft Lyon ;
- Par ailleurs, en novembre 2023, les collaborateurs Visiativ ont pu participer à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), avec comme objectif de sensibiliser chacun et chacune au handicap dans le milieu professionnel. Du 20 au 30 novembre 2023, les collaborateurs ont pu avoir accès à des activités en ligne mais également en proximité, avec une expérience immersive menée dans 8 agences en France grâce à des casques de réalité virtuelle visant à sensibiliser sur le handicap invisible.

L'ensemble de ce travail a par ailleurs été reconnu à l'occasion du prix décerné à Visiativ par le MEDEF Auvergne Rhône-Alpes en décembre 2023 dans le cadre des Trophées de la RSE (catégorie HANDICAP sensibilisation / communication).

En synthèse, le bilan en 2023 sous accord collectif est très positif puisque nous avons atteint nos objectifs chiffrés, à savoir le recrutement de 5 nouveaux collaborateurs en situation de handicap en 2023, l'accompagnement de 29 collaborateurs dans leurs démarches de RQTH en 2023 et la mise en place de plusieurs actions. De ce fait, Visiativ est fier d'avoir dépassé l'objectif fixé à horizon 2023 (doublement du nombre de collaborateurs en situation de handicap par rapport à 2020) dans le cadre de sa feuille de route RSE, en ayant quasiment triplé le nombre de collaborateurs en situation de handicap dans ses effectifs.

***Rappel des objectifs de notre feuille de route**
(Périmètre France)

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Agir pour la diversité et l'inclusion	Doubler le nombre de collaborateurs en situation de handicap (par rapport à 2020)	13	21	29

7.3.3 Egalité

Visiativ fait de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes un élément clé de son expérience collaborateur et entend s'engager encore plus dans cette voie, en renforçant nos actions sur les axes suivants :

- Réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes (mise en place de budgets spécifiques d'augmentation, grilles de rémunération...);
- Faire évoluer les représentations autour de la parentalité grâce à de la sensibilisation ;
- Mettre en place un suivi adapté avant et après les congés maternité (entretien obligatoire avec le manager, entretien RH, plan de formation si nécessaire...);
- Assurer l'égalité de traitement sur l'évaluation des performances et les mobilités ;
- Faire progresser la part des femmes dans les effectifs de management (accompagnement de carrière, mentorat, création d'une communauté interne dédiée aux femmes managers...)
- Accélérer la mixité dans les recrutements.

En France cet engagement se matérialise par un accord d'entreprise en faveur de l'égalité femmes-hommes adopté fin 2022, et qui prévoit les axes suivants :

- Attirer de nouveaux talents féminins ;
- Garantir les mêmes chances d'évolution professionnelle et favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle (notamment en permettant le déploiement de la possibilité d'embauche à temps partiel à hauteur de 90%) ;
- Développer le leadership féminin ;
- Impacter et être vecteur d'évolution des comportements.

Dans le cadre de cet accord, la priorité en 2023 a été donnée à la création de la communauté de leadership féminin au sein de Visiativ. Baptisée « Visiativ by Her », cette communauté est née grâce à l'implication active d'une équipe constituée de femmes managers chez Visiativ (dont une personne membre du Comex) et s'adressera à l'ensemble des collaboratrices du groupe (dans un premier temps en France) tous métiers confondus. Les hommes seront bien entendu engagés dans certaines actions afin de faire progresser ensemble le leadership féminin.

Lancée dans le courant du premier trimestre 2024, cette communauté, dont la mission est de fédérer et inspirer les talents au féminin, aura comme champ d'actions :

- De sensibiliser à l'enjeu de l'égalité professionnelle auprès de tous les collaborateurs ;
- Auprès des collaboratrices en particulier, de réunir les femmes de l'entreprise dans un espace dédié à l'échange spontané et au partage de bonnes pratiques, afin de leur permettre d'aborder sereinement chaque étape de leur cycle de vie professionnel ; également, de soutenir les femmes pour libérer leur potentiel, leur donner les clés pour oser affirmer leur leadership et soutenir leur ambition, afin de rendre nos talents féminins visibles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Plus largement, ce travail clé mené en interne au sein de Visiativ fait écho à l'implication au sein de l'écosystème auprès de partenaires spécialisés (comme BecomTech, qui vise à former et à inspirer des jeunes filles dans le but de leur permettre d'accéder aux métiers de la tech, ou encore l'AME - Alliance Mixité Entreprise- proposant différents groupes de travail dans l'année auxquels Visiativ a participé.)

Cet accord a ainsi permis de sous-tendre la dynamique actuelle globale de hausse de la part des femmes dans les effectifs : la part du nombre de femmes en France et au niveau global a ainsi dépassé l'objectif fixé de 33% (34% en France et 35% au niveau global). Au niveau manager, la part actuelle est encore en deçà des objectifs fixés (25% en France et 27% au niveau global), toutefois le déploiement de la communauté de leadership féminin au 1^{er} trimestre 2024 permettra de soutenir cette dynamique afin d'atteindre ces objectifs.

Les chiffres autour de l'égalité femmes-hommes 2022 – Périmètre Groupe

Enfin, conformément à la Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et au Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail, la société VISIATIV a calculé son Index de l'égalité salariale Femmes / Hommes.

L'Index, sur 100 points, se calcule à partir des 5 indicateurs suivants :

L'écart de rémunération femmes-hommes,

- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

	Note max.	UES	Note max.	ABGI
Écarts de rémunération	40	31	40	38
Écarts des augmentations individuelles	20	20	35	35
Écarts des répartitions des promotions	15	15	NC *	NC *
Pourcentage de salariées augmentées au retour de congés maternité	15	15	15	15
Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	0	10	0
	100	81	100	88

*Sociétés entre 50 et 250 salariés non concernées par cet item

En 2023, Visiativ en France a obtenu pour ses sociétés appartenant à l'UES une note de 81/100 (en légère baisse par rapport à 2022) et une note de 88/100 (en hausse par rapport à 2022) pour la société ABGI.

Si les 2 index 2023 démontrent cette année encore l'absence de discrimination femmes- hommes en termes de promotions et d'augmentations puisque les notes maximales ont été obtenues, ils mettent en exergue notre axe de progression à savoir la sous-représentation des femmes dans les postes de management.

C'est pourquoi en 2023, Visiativ a travaillé à la structuration de cette communauté de leadership féminin au sein de l'entreprise, avec l'ambition de développer les talents féminins et de les accompagner pour être les leaders Visiativ de demain.

Par ailleurs en complément, Visiativ décline des actions concrètes en termes de salaire, de promotion, de formation et d'équilibre vie professionnelle – vie personnelle.

*Rappel des objectifs de notre feuille de route (périmètre Groupe)

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Garantir l'égalité professionnelle	Atteindre au minimum 33% de femmes au sein de l'organisation et dans les postes de management	32% / 27%	32% / 27%	35% / 27%

7.4 Inspirational

Encourager nos collaborateurs à penser différemment afin d'impacter notre société, notre écosystème et l'environnement.

Un collaborateur inspiré est un collaborateur épanoui ! Nous sommes convaincus que donner du sens à nos collaborateurs représente une dimension indispensable à leur bien-être et donc à leur engagement. Nous accordons ainsi une place singulière et significative à l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle (accords sur le télétravail, droit à la déconnexion, etc.) afin que chacun puisse évoluer avec sérénité dans un cadre favorable et inspirant. Chez Visiativ, susciter l'engagement des collaborateurs se traduit également par les encourager à penser le monde qui nous entoure, évolue et se transforme en soutenant leur implication dans des initiatives concrètes.

7.4.1 Worklife

L'optimisation de la qualité de vie au travail favorise l'engagement des collaborateurs et constitue un atout certain en termes d'attractivité et de fidélisation le long terme. En France ces engagements se traduisent par les actions suivantes :

- **Qualité et aménagement des espaces de travail**

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie au travail, les sites sont aménagés de façon à encourager les rassemblements des collaborateurs, en offrant des espaces de réunion et de vie conviviaux, via l'entretien des locaux et la mise à disposition de salles de pause, salles de détente et salles de sport lorsque cela est possible.

En 2023, dans le cadre du réaménagement de certains sites de Visiativ ainsi que pour les besoins additionnels, l'accent a été mis sur l'achat de mobilier reconditionné en première instance tout en maintenant la qualité des outils mis à disposition des collaborateurs. Cela en lien avec la politique environnementale et sociale de l'entreprise afin de réduire l'impact environnemental de nos achats.

Par ailleurs concernant le mobilier à réaffecter, la priorité a été mise sur le ré-emploi en interne du mobilier en faisant de la réaffectation inter-sites. Lorsque cela n'est pas possible, le mobilier n'est pas jeté lorsqu'il est encore utilisable, et la revalorisation de ce mobilier est réalisée auprès d'associations (à travers des dons en nature). Elle a notamment été permise grâce au partenaire l'Entreprise des Possibles (soutenu à travers notre politique de mécénat). Ainsi en mai 2023, la réaffectation du mobilier issu des agences ont permis aux associations Acolea, Lahso et Fondation AJD de pourvoir leurs besoins en la matière.

Plus globalement, la qualité et l'aménagement des espaces de travail sont assurés afin d'être au plus près des attentes par les équipes en charge et en lien direct avec les collaborateurs concernés sur site, notamment grâce au réseau de référents sites présents sur l'ensemble des localisations. Ces référents sites étant des collaborateurs volontaires qui contribuent à faire remonter les différents sujets en lien avec leur localisation.

- **Organisation du temps de travail & télétravail**

La flexibilité des horaires de travail est depuis toujours dans l'ADN de Visiativ, dans la mesure où chaque collaborateur a la possibilité d'ajuster ses horaires, dans la limite des contraintes liées à son poste et à ses missions. L'ensemble des collaborateurs de Visiativ alternent ainsi entre travail en distanciel et en présentiel.

Le 9 mars 2022, un accord télétravail, à durée déterminée, avait été signé et mis en œuvre. Pour rappel, l'accord permet ainsi aux collaborateurs de choisir leurs jours de télétravail (jusqu'à 2 jours par semaine sur des journées flexibles sans validation préalable de leur manager) dans la mesure où les conditions de travail sont optimales, que le télétravail ne vienne pas entacher le bon déroulé des missions, et que la qualité et la continuité du service soit garantie.

Un POC avait également été lancé début 2022 pour tester le 100% télétravail auprès d'une partie des métiers de Visiativ, afin de continuer la réflexion sur la réorganisation des modes de travail. Après un bilan positif réalisé avec des managers, ce dispositif "100% télétravail" sur certains métiers ainsi que le travail hybride 2 jours par semaine pour l'ensemble des métiers a été pérennisé par un accord du 18 avril 2023.

7.4.2 Engagement collaborateurs

Les collaborateurs sont encouragés à prendre part à des projets en lien avec les valeurs et ambitions de Visiativ afin de générer des impacts sociaux et environnementaux positifs. En interne, dans un objectif d'amélioration du bien-être au travail et de rassemblement des collaborateurs, divers événements sont organisés collectivement, notamment à l'occasion de temps forts annuels tels que les fêtes calendaires ou les semaines thématiques.

En France, ces initiatives se caractérisent par trois Cl'Hubs, composés chacun d'une quinzaine de membres, qui nous accompagnent dans la co-construction de l'expérience collaborateur, ainsi que dans le déploiement de notre démarche sociétale et environnementale.

- Sous l'impulsion du Cl'Hub « **Forme, Culture et Evènements** », les collaborateurs de Visiativ se sont massivement mobilisés pour participer à **diverses courses solidaires**, en particulier pour l'association Courir pour elles ; En mai 2023, à l'occasion de l'évènement de rassemblement annuel, 116 collaborateurs du groupe ont participé à cette course ; par ailleurs dans le cadre de la campagne Octobre Rose, 77 collaborateurs ont participé à la course « Bouger pour elles », et plus de 6 573 000 pas ont été effectués par nos collaborateurs dans le cadre du challenge connecté « Mon défi Rose » organisé par l'association pendant tout le mois d'octobre.
- Le Cl'Hub « **Inclusion des personnes en situation de fragilité sociale** » a permis la réalisation de plusieurs actions, en particulier **diverses collectes** (collecte de rentrée solidaire en partenariat avec l'Entreprise des Possibles en juin, collecte solidaire de boîtes de Noël remises lors de maraudes en décembre cette année).
- Le Cl'Hub **Environnement** avait mené en 2022 une réflexion poussée autour de la mobilité durable : ce travail s'est traduit par le lancement en avril 2023 d'une offre **de location longue durée de vélos électriques** pour les collaborateurs en partenariat avec Cyclable Entreprises. Cette offre porte sur une durée de 36 mois et 9000 km avec option d'achat à l'issue de la location. Avec une prise en charge de la location à plus de 50% du coût, Visiativ encourage ainsi ses collaborateurs à se rendre en travail à vélo.

Par ailleurs, que ce soit en France ou à l'international, les collaborateurs ont pu être sensibilisés et s'engager dans le cadre de deux initiatives proposées à l'échelle de Visiativ.

Journées du Numérique Responsable

En juillet 2023, les Journées du Numérique Responsable (JNR) ont été l'occasion pendant toute une semaine de mieux connaître les impacts environnementaux du numérique et de découvrir les engagements de Visiativ sur le sujet. Au croisement des enjeux de transitions numérique, sociale et environnementale, le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à améliorer l'empreinte écologique, sociale et économique du numérique.

Afin de répondre à ces nouveaux enjeux, Visiativ a mis en place des actions en faveur du numérique responsable : dons annuels d'équipements informatiques mais également des actions spécifiques à l'attention des collaborateurs, avec l'organisation à l'échelle nationale d'une collecte de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) dans plusieurs agences du groupe.

Bien que l'empreinte environnementale numérique la plus importante est celle relative au hardware (ou matériel informatique), notamment en raison de l'ensemble des ressources planétaires nécessaires à leur fabrication, Visiativ se doit de prendre en considération les défis environnementaux liés au software, en tant qu'entreprise experte notamment dans l'édition et l'intégration de logiciels. Bien que les conséquences écologiques soient moins importantes que celles du hardware, les infrastructures réseaux, le cloud et l'ensemble des données échangées et stockées ont une empreinte bien réelle sur l'environnement.

Afin de faire mieux connaître les enjeux environnementaux du software à l'ensemble de ces collaborateurs, une table ronde diffusée en version francophone et anglophone a rassemblé lors des JNR 2023 des experts de ces questions et notamment Audrey Coutty, Chief Product & Technology Officer chez Visiativ.

Enfin, un *escape game* dédié à ces enjeux a été proposé en anglais et français et a rassemblé 120 collaborateurs qui ont participé de manière ludique et concrète à mieux connaître ces problématiques.

Semaines des ODD

Du 26 septembre au 13 octobre, les Semaines des ODD (SODD) ont visé à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de Visiativ à la RSE de manière générale et notamment nos actions mises en place en la matière.

Les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) constituent la stratégie de l'ONU à 2030 pour éradiquer les inégalités et assurer la transition vers un modèle de développement durable. Visiativ ayant intégré les ODD dans sa feuille de route RSE 2019-2023, ils constituent ainsi une boussole incarnant le cap et la pluralité des défis à relever, notamment en matière d'inclusion du handicap, d'égalité femmes-hommes, de santé et d'activité physique, de transition énergétique, de mobilité durable ou encore de préservation de la biodiversité.

En termes de mobilisation, en France l'ensemble des sites ont été impliqués dans plus de la moitié des actions prévues. Au niveau global, l'ensemble des pays ont été impliqués dans les actions des Semaines des ODD (hors Pologne, Autriche et Dubaï) soit 32 sites actifs au total.

Au niveau du programme, des activités à la fois en ligne (serious game, escape game, table ronde et conférence) et en présentiel ont ainsi été proposées et notamment :

- Une exposition temporaire autour d'Energy Observer : installée au sein de 25 agences dans différents pays, elle a permis de mieux faire connaître les activités de ce partenaire important dans le cadre du mécénat de Visiativ.
- Une course solidaire connectée pour lever des fonds au profit de l'ONG Handicap International, créée et basée à Lyon, et opérant dans plus de 60 pays. Grâce à l'application spécialisée Kiplin, un tour du monde connecté en 10 étapes parcourant les implantations de Visiativ a été proposé aux collaborateurs : en marchant ou en courant, chaque étape franchie de ce tour du monde a permis de mobiliser des fonds pour les activités de l'ONG, présente dans l'ensemble des pays participants à la course chez Visiativ (France, Suisse, Allemagne, Benelux, Royaume-Uni, République d'Irlande, Etats-Unis, Canada ainsi qu'au Maroc) – à l'exception du Brésil. En termes d'engagement collaborateur, le record a ainsi été battu : 21.8 % des collaborateurs ont participé à la course, représentant 344 personnes réparties dans 72 équipes dans les 10 pays participants. Grâce à leur implication, la somme de 10 000 € a été reversée à Handicap International. La somme ainsi collectée sera fléchée vers les projets d'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap dans le monde.

Enfin, suite au séisme qui a touché la province d'Al-Haouz au Maroc le 9 septembre 2023, les collaborateurs de Visiativ ont souhaité manifester leur soutien à leurs collègues marocains et leurs familles. Rejoignant ainsi la volonté de la direction de manifester la solidarité du groupe, les collaborateurs ont réalisé des dons financiers en leur nom au service de la Croix-Rouge Internationale. Visiativ a ainsi décidé de compléter ces dons particuliers à hauteur d'une donation globale de 5000 €.

7.5 Potentiel

Offrir les ressources à chaque collaborateur pour grandir et développer leur potentiel.

Chez Visiativ, nous nous engageons à développer le potentiel de nos collaborateurs en les accompagnant individuellement à chaque étape de leur évolution dans l'entreprise. De la phase de recrutement à l'acquisition de nouvelles compétences, de la formation des managers à la gestion de la mobilité et des carrières, nous disposons de ressources et de programmes innovants, adaptables et personnalisables pour les aider à grandir et à se développer. Évoluant dans un environnement en profonde mutation où le monde accélère et avec des métiers qui se réinventent, nous sommes toujours à l'écoute de nos collaborateurs afin de mieux anticiper et répondre à leurs attentes. Nous croyons en leur talent, dès lors nous avons toutes les raisons de nous investir pour leur développement.

7.5.1 OnBoarding

Dans la continuité de l'expérience candidat, Visiativ fait de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs un élément central de sa politique de développement des talents. Chaque nouveau collaborateur qui intègre l'entreprise suit un parcours d'intégration, qui s'articule autour de 7 temps forts :

- **Pré-boarding** : L'engagement des futurs collaborateurs doit s'opérer dès la validation de l'embauche, avec l'objectif de donner accès aux futurs collaborateurs à des informations pratiques sur la société en amont de leur intégration.
- **Intégration Administrative** : En parallèle, le process d'intégration administratif a été entièrement digitalisé pour répondre à une attente des candidats souhaitant pouvoir gérer leur processus administratif en fonction de leurs contraintes.
- **Jour J** : L'arrivée du collaborateur pour son premier jour est un événement important qui est le point de départ d'un accompagnement personnalisé pour lui permettre d'appréhender l'organisation, la proposition de valeur de Visiativ et le métier.
- **Plan de formation & accompagnement** : Ce plan d'intégration, co-construit avec le service RH et le manager, doit prévoir les rencontres clés du collaborateur, les formations à suivre et l'accompagnement managérial.
- **J+ 30** : Au terme de son 1er mois, les RRH reçoivent chaque nouveau collaborateur pour faire un point d'étape afin de pouvoir s'assurer que l'intégration est conforme aux attentes du nouveau collaborateur et le cas échéant, mettre en œuvre les actions correctives nécessaires en lien avec les opérationnels.
- **Séminaire d'intégration (Welcom'In Day)** : Visiativ souhaite réunir l'ensemble de ses nouveaux collaborateurs afin de créer une dynamique autour des nouveaux arrivants, quels que soient leur filiale ou leur emploi. Son objectif est double : approfondir sa connaissance de l'organisation et de l'offre Visiativ et développer son réseau interne avec sa nouvelle promotion, également en présence de certains membres du COMEX et du Comité de Direction. En France, 293 collaborateurs ont bénéficié de ces Welcom'In Day en 2023 (à travers 6 sessions).
- **Suivi d'intégration** : Les RRH organisent à J+90 un échange avec les managers des nouveaux collaborateurs, pour s'assurer du bon déroulement du plan d'intégration. A la suite de cet échange, chaque nouveau collaborateur bénéficie systématiquement d'un entretien de fin de période d'essai initiale formalisée.

7.5.2 Formation et Academy

Basée sur des programmes innovants, complets et accessibles tout au long du cycle de vie collaborateurs, Visiativ a mis au point dès la fin 2022 la Visiativ Academy afin de répondre à 3 enjeux majeurs :

- Anticiper l'évolution de nos métiers pour mieux répondre aux attentes de nos clients et servir le plan stratégique ;
- Maintenir et développer les compétences de nos collaborateurs pour leur permettre de développer leur potentiel et leurs opportunités de carrière ;
- Développer l'engagement collaborateurs.

En 2023, l'Academy a ainsi mis l'accent sur la mise à disposition de contenus digitaux (Catalogue de formation) et plus précisément :

- de contenus à valeur et stratégiques créés par l'Academy elle-même grâce une équipe interne de conception ;
- d'une offre de formation 'Aggregate' négociée avec des partenaires leaders sur le marché ;
- d'un référencement de formations en présentiel dans l'objectif de faciliter l'accès à la formation.

Centre de formation interne, l'Academy s'est développée pour proposer dès 2022 à tous les collaborateurs (grâce à un catalogue de plus de 340 formations digitalisées en français et en anglais) des formations innovantes et des parcours de formation variés, ajustés en fonction des métiers ou des besoins collaborateurs. A cette fin, ont été mis œuvre un Training Management System (TMS), un Learning Management System (LMS) et un Learning Content Management System (LCMS).

Développé en interne ou avec des partenaires externes de référence tels que NAVEX (le leader mondial des services de Gouvernance, gestion des risques et conformité) ou LINKEDIN LEARNING (plus de 2000 contenus d'expertises), le catalogue ACADEMY offre une gamme de plus de 200 modules de formation sélectionnés et de tests de validation des connaissances selon différentes modes d'apprentissage (en ligne, présentiel, mixte, classe virtuelle).

En 2023 les axes de développement de l'Academy ont été:

- La mise en œuvre d'une accessibilité large au service des collaborateurs : en 2023 l'Academy met à disposition son catalogue de formation pour tous les collaborateurs de France, du Maroc, du

Royaume-Uni, de la République d'Irlande, du Canada et des Etats-Unis, ce qui représente 87% des collaborateurs du groupe. Par ailleurs fin janvier 2024, les collaborateurs de la Suisse et du Bénélux y auront également accès ;

- La facilité d'accès aux différents modules, à travers différents parcours prévus au sein du catalogue de formation ;
- La communication interne auprès des collaborateurs : une newsletter trimestrielle a notamment été mis en place pour mettre en avant les principaux chiffres et certaines formations du catalogue. Par ailleurs des news régulières sont publiées sur l'intranet.

Désormais accessible à la quasi-totalité des collaborateurs du groupe et doté d'un riche catalogue de formation, à horizon 2024 l'Academy va mettre l'accent sur le suivi et l'appropriation des contenus par les collaborateurs.

7.5.3 Entretiens individuels

Dans le cadre de son cycle de vie collaborateur, Visiativ prévoit la conduite d'entretiens individuels, réunissant à la fois entretien de performance et entretien de développement (la conduite d'un seul entretien fusionnant ces deux évaluations a été effective en 2023).

Concernant l'évaluation de la performance, il s'agit d'un moment fort du cycle de vie qui a pour objectif de faire un bilan global de l'année écoulée, de définir les objectifs à venir en lien avec les objectifs de l'entreprise et d'échanger sur les axes d'amélioration dans la relation manager/collaborateur pour développer la performance.

Au regard de l'évaluation de la performance et du potentiel du collaborateur, l'évaluation de développement permet de faire le point sur les besoins en formation et l'évolution professionnelle des collaborateurs afin d'aligner attentes des salariés et besoins de l'entreprise.

Cet échange est considéré comme stratégique, car il permet ainsi de développer ses talents et de les fidéliser en anticipant leur souhait d'évolution professionnelle et les plans de développement professionnel.

A l'issue de la campagne 2023, 93% des entretiens individuels ont été menés (95% pour Visiativ et 80.58 % pour ABGI).

Toutefois nous avons pour objectif de poursuivre nos efforts de sensibilisation quant à la bonne préparation de ces entretiens individuels, tant d'un point de vue manager que salarié afin de rendre ces temps d'échange qualitatifs et constructifs. Nos actions se basent sur la mise à disposition de fiche mémo, de webinars et de cursus de formation en digital.

A l'horizon 2024, notre ambition est de permettre à de nouveaux pays de pouvoir faire passer des entretiens individuels (UK, US, Canada, Suisse, Allemagne, Benelux) afin de développer et d'harmoniser la culture de performance sur l'ensemble de nos filiales.

*Rappel des objectifs de notre feuille de route (Périmètre France)

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Développer les compétences et les potentiels	Réaliser 100% des entretiens de performance et individuels pour les collaborateurs éligibles	94% / 94%	96,28%	93%

7.5.4 Bilan 2022 Formations

Dans un contexte de transformation, les axes stratégiques de 2022 se sont poursuivis en 2023, portant sur l'accompagnement des managers à faire face aux changements, l'amélioration de l'expertise métier des conseillers et des commerciaux et le développement des connaissances des collaborateurs de notre offre de produits et services. Le périmètre du plan de formation recouvre l'ensemble des entités juridiques France.

Formations obligatoires

En 2023, Visiativ en France a poursuivi la mise en œuvre de ses formations obligatoires grâce notamment à la mise en place de l'Academy. Les formations obligatoires incluent:

- La cybersécurité
- RGPD

- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST – initiale et recyclage)

En particulier au titre de la sécurité et de la protection des données personnelles et des informations confidentielles de nos clients, **les formations Compliance (formation Compliance : « Devenez acteur de notre cybersécurité », et formation « Protection des données personnelles – réglementation RGPD »)** ont été déployées en 2022 en tant que formations obligatoires (100% digitales et disponibles sur l'espace de développement RH via l'Academy) et continuent à être déployées sur 2023 auprès des nouveaux collaborateurs (sous la forme d'une session unique non renouvelée chaque année). En cumulé sur 2022 et 2023, elles ont été suivies respectivement par 88.9% et 82.5% des collaborateurs en France.

- **Formations Développement :**

Un des exemples emblématiques est le programme Drive portant sur le développement du leadership de nos managers. Lancé en mars 2022, il s'est poursuivi jusqu'à fin 2023 (représentant plus de 55% du budget Formation de l'année). Le programme Drive reflète la priorité donnée à la formation des managers afin d'accompagner le développement de Visiativ. Cette formation se caractérise par un programme de formation (animé par un cabinet extérieur) de développement du leadership et du management de la performance de 42 heures en présentiel (+ e-learning), ainsi que la création d'une communauté de managers permettant l'échange de bonnes pratiques et l'entraide.

En France, ce programme de formation a été dispensé auprès de 143 managers en cumulé sur 2022 et 2023, sur près de 6000 heures pendant une période de 18 mois.

Le tableau ci-dessous reprend les données en matière de formations de développement dispensées pour la France. Par ailleurs, afin d'apprécier le nombre de formations dispensées, ces données sont calculées sur la base de l'effectif (au 31 décembre 2023) des entités Visiativ concernées par le plan de formation 2023.

Formation – Périmètre France (formations non obligatoires)	2022	2023
Nombre de formations dispensées sur l'année	1219	1214
Nombre de collaborateurs ayant participé à au moins une session de formation dans l'année	629	610
Part de l'effectif total ayant reçu au moins une formation sur l'année	73%	60%
Nombre d'heures de formation dispensées sur l'année	13348	8489
Nombre moyen d'heures de formation dispensées sur l'année par collaborateur formé	21.2	13.9

La baisse de la part de l'effectif total ayant reçu au moins une session de formation dans l'année s'explique principalement par le nombre croissant de collaborateurs concernés par le plan de formation par rapport à 2022 (suite à l'intégration dans le plan de formation des filiales acquises en France l'an dernier). Enfin, il est à noter que le nombre d'heures de formations est moindre compte tenu de la durée moyenne plus courte enregistrée dans les formations délivrées sur l'Academy (durée moyenne d'une heure).

Toutefois sur la période de la feuille de route RSE (2019-2023), l'objectif fixé pour 2023 est largement atteint, étant donné que plus de la moitié de l'effectif a reçu au moins une session de formation dans l'année (hors formations obligatoires).

***Rappel des objectifs de notre feuille de route**

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Développer les compétences et les potentiels	Atteindre au minimum 50% de l'effectif ayant reçu au moins une formation sur l'année (hors formations obligatoires)	22%	73%	60%

7.5.5 Graduate

Graduate est le programme dédié aux talents de demain. Alternants, stagiaires ou futurs diplômés, Visiativ met à leur disposition ses outils et ses compétences pour leur permettre de se développer.

Dans le cadre de ce programme, Visiativ poursuit et approfondit les partenariats avec les écoles, universités et instituts, ce qui permet de former et d'accompagner de nombreux alternants sur les métiers de demain.

Parce que l'innovation et le partage sont au cœur de notre politique, nous avons utilisé le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) pour recruter de nouveaux collaborateurs. Ce contrat tripartite entre doctorants, laboratoires et entreprises permet non seulement de favoriser les échanges entre la recherche publique et le milieu socio-économique privé, mais aussi de développer l'emploi des docteurs en entreprise, renforçant ainsi des dynamiques d'innovation collective et des synergies intersectorielles.

En 2023, Visiativ a poursuivi l'accélération de cette dynamique en embauchant 43 nouveaux alternants cette année ; l'effectif « Graduate » représente ainsi 6.3% de l'effectif total. Visiativ atteint ainsi l'objectif à 2023 de sa feuille de route, à savoir d'avoir au minimum 6% d'alternants dans les effectifs. Cet accomplissement a été possible grâce à diverses actions menées par le Campus Management : ambassadeur, job dating, partenariat JobTeaser entre autres.

Graduate – Périmètre France	2023
Nombre d'alternats présents au 31.12	64
Part des alternants dans l'effectif total au 31.12	6.3%

Au-delà du recrutement, le programme Graduate met également l'accent sur l'intégration des stagiaires et alternants par un suivi spécifique ainsi qu'une journée d'intégration consacrée aux alternants, le Graduate Day. Ces derniers sont aussi fédérés via une communauté dédiée leur permettant d'échanger et obtenir des informations pratiques.

Ces efforts se sont concrétisés également pour Visiativ par la hausse de sa note dans le cadre de la certification HappyIndex@Trainees. Cette enquête a pour but de sonder l'avis des jeunes collaborateurs quant à leur expérience au sein de Visiativ. (voir « certifications et labels »). En 2023, 95.2% des stagiaires et alternants interrogés recommanderaient Visiativ pour un stage, une alternance ou un V.I.E. L'objectif du programme Graduate est d'être un véritable tremplin pour l'employabilité des futurs talents. Ainsi, avant la fin de leur contrat, un entretien bilan est mené pour apprécier leurs attentes, leurs projections et leurs souhaits d'évolution. En 2023, 23.4% des Graduates se sont vus proposés un premier contrat au sein de Visiativ.

7.5.6 Mobilité & Carrière

La mobilité interne est un incontournable de notre politique de recrutement, nous avons à cœur d'accompagner les collaborateurs à travers leur parcours et leurs perspectives d'évolution.

Tous les postes ouverts au sein de Visiativ sont ouverts à la mobilité interne et les annonces sont publiées dans la plateforme de mobilité interne. En complément, les collaborateurs ont également accès aux lettres de mission des fonctions existantes au sein de Visiativ pour leur permettre en amont de postuler et de bien appréhender la finalité de l'emploi et les missions principales du poste. Fin 2021, cette plateforme s'est ouverte également à l'ensemble des pays pour favoriser la mobilité internationale.

Afin de favoriser la mobilité interne, Visiativ a défini un processus de recrutement spécifique :

1. Tous les candidats internes sont reçus en entretien ;
2. Chaque collaborateur reçu reçoit une réponse ;
3. A compétences égales, la priorité sera donnée à la mobilité interne par rapport au recrutement externe.

Visiativ souhaite également aller plus loin dans la mobilité interne en ayant une démarche pro-active. En effet, au travers de nos entretiens de développement RH annuels dont l'objectif est d'accompagner le développement des compétences des collaborateurs, chaque collaborateur émet ses souhaits d'évolution professionnelle. Le service recrutement contacte ainsi chaque collaborateur ayant un souhait de mobilité défini dès lors qu'un poste en lien avec leurs souhaits serait ouvert.

En 2023, le pourcentage de postes pourvus grâce à la mobilité interne a atteint 11,5%, en baisse par rapport à 2022. Cette baisse est à mettre en corrélation avec nos projets de transformation en cours

impactant la nature des postes ouverts et le type de compétences requises dans le cadre de ces opportunités.

En outre, afin d’approfondir et faciliter les modalités de mobilité au sein du groupe, nous lançons en janvier 2024 une nouvelle plateforme mondiale dédiée à la promotion et à la facilitation de la mobilité interne et internationale destinée à l’ensemble des collaborateurs. Ils pourront consulter tous les postes à pourvoir par pays et par catégories métier et y postuler en fonction de leurs compétences linguistiques.

C’est à partir de cette plateforme que nous animerons un certain nombre de communications afin de promouvoir et d’encourager la mobilité interne et internationale afin d’atteindre nos objectifs.

Rappel des objectifs de notre feuille de route (périmètre France)

Enjeu	Objectif 2023	2021	2022	2023
Développer les compétences et les potentiels	Pouvoir 20% de nos postes grâce à la mobilité interne	21%	14%	11.5%

8. EMPREINTE SOCIÉTALE ET ÉCOSYSTEME

8.1 Empreinte sociétale

Visiativ a une démarche très concrète et cohérente d’actions à visée sociale et sociétale. En effet, nous mettons à disposition d’acteurs reconnus dans leur domaine, des compétences et des moyens pour leur permettre de mener à bien leurs actions.

Cela se concrétise par des engagements notamment envers :

Entreprise des Possibles

Collectif d’entreprises engagées aux côtés d’associations et d’acteurs publics, l’Entreprise des Possibles a pour vocation d’aider les sans-abris et les plus fragiles, notamment grâce au soutien des collaborateurs de ce réseau d’entreprises. Leur objectif est de mobiliser des ressources humaines, financières et immobilières pour amplifier l’action des associations sur le terrain. En 2023, le collectif a notamment permis de mettre en lien Visiativ avec les besoins de l’association Emmaüs Connect, qui collecte le matériel informatique inutilisé dans les entreprises, afin de le faire reconconditionner par des chantiers d’insertion pour enfin le revendre à prix solidaire à des personnes en situation de précarité. Ce soutien s’est traduit par le don de 39 PC (cf Chapitre « Empreinte environnementale »). Par ailleurs les collaborateurs de Visiativ se sont engagés également en réalisant des collectes de vêtements ainsi que des boîtes solidaires de Noël distribuées aux sans-abris lors des maraudes.

Handicap International

ONG internationale créée et basée à Lyon, Handicap International vient en aide aux populations vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, partout dans le monde où cela est nécessaire (à la fois par des actions de sensibilisation et de plaidoyer, ainsi que par des actions de terrain au plus près des populations en situation de handicap). L’association répond ainsi à leurs besoins essentiels et spécifiques, contribue à améliorer leurs conditions de vie et les aide à s’insérer dans la société.

Engagé depuis 2022 aux côtés d’Handicap International, Visiativ s’est tout d’abord mobilisé en participant à la Nuit de l’innovation solidaire (co-organisée par l’association) en janvier 2023 : à travers notamment un hackathon de 24 heures dédié aux problématiques humanitaires, des étudiants et notamment des collaborateurs alternants de Visiativ se sont ainsi réunis pour donner vie à de nouvelles idées autour de l’inclusion. L’objectif ? Encourager, lancer et déployer des projets, ou des entreprises à impact positif pour notre société, notre économie, notre environnement. Par ailleurs dans le cadre des Semaines des ODD en septembre et octobre 2023, les collaborateurs se sont mobilisés dans le cadre d’une course connectée (cf paragraphe « Inspirationall »). Ces derniers ont ainsi réussi à récolter 10 000 €, qui ont été reversés au bénéfice de projets d’insertion socio-professionnelle menés dans le monde auprès personnes en situation de handicap.

Club H+ Sport

Le Club des partenaires H+ Sport a été fondé dans le cadre de la grande cause régionale 2018 « Sport et Handicap ». Réunissant entreprises privées, associations et fondations, cette initiative encourage la pratique sportive des personnes en situation de handicap. En 2019, Visiativ fût l'une des premières entreprises à s'engager à la fois financièrement et humainement avec le Club des partenaires H+ Sport. Le fonctionnement du Club est assuré par les Ligues Auvergne-Rhône-Alpes Handisport et Sport Adapté, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par l'intermédiaire de ce dernier, nous soutenons Gaëtan Charlot, jeune espoir de l'escrime handisport, qui participera aux Jeux Paralympiques de Paris en 2024, Gaëtan Charlot est une figure connue auprès des collaborateurs Visiativ : en parallèle de son stage de fin d'études réalisé au sein des équipes Visiativ, il peaufine sa préparation aux JOP en participant à diverses compétitions, dont la prestigieuse compétition internationale de Paris Villemomble qu'il a brillamment remporté.

Energy Observer

Visiativ a signé en 2021 un partenariat avec Energy Observer. Etant à l'origine le nom du premier navire hydrogène autonome et zéro émission, Energy Observer est aujourd'hui un organisme qui relie des professionnels et experts de tout horizon, dans le but de développer des solutions énergétiques zéro émission durables et accessibles économiquement. Naviguant autour du monde à la recherche d'initiatives innovantes et prometteuses, le navire d'Energy Observer rassemble les populations autour de projets ambitieux et forts de sens.

Aujourd'hui premier ambassadeur français des 17 Objectifs de développement durable fixés par l'ONU, la mission portée par Energy Observer est plus largement d'agir, de sensibiliser et de transmettre au plus grand nombre des connaissances et des solutions pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique. C'est d'ailleurs dans cet objectif que Béatrice Cordiano, scientifique embarquée à bord d'Energy Observer est intervenue en 2023 dans le cadre de la table ronde d'ouverture des Semaines des ODD organisée au service-des collaborateurs de Visiativ, pour partager son expérience et sa connaissance des enjeux relatifs à la transition écologique

La genèse et le bateau Energy Observer ont par ailleurs été mis à l'honneur en interne dans le cadre d'une exposition temporaire organisée dans 25 sites de Visiativ dans plusieurs pays, dans le cadre des Semaines des ODD (cf paragraphe « Inspirationall »).

Enfin, le fondateur et capitaine d'Energy Observer, Victorien Erussard, est également intervenu dans le cadre du SWARM Day en avril 2023, organisé auprès de plusieurs chefs d'entreprise afin de partager son expérience et sa vision de la transition écologique et du développement durable.

Courir POUR ELLES

Créée en 2010, l'association Courir POUR ELLES a pour vocation de contribuer à la lutte contre les cancers féminins par des actions de prévention et de soutien des femmes en soin. Au travers de l'engagement de ses membres et de son comité d'éthique, l'association Courir POUR ELLES, a pour missions principales : la prévention du cancer par la pratique d'une activité physique régulière, et le soutien des femmes touchées par la maladie, en leur offrant l'accessibilité à des séances d'Activité Physique Adaptée (APA) en milieu hospitalier ou associatif. Visiativ soutient depuis longtemps les activités de l'association, en particulier à travers l'implication très importante des collaborateurs du groupe à l'occasion des différentes courses de sensibilisation organisées, notamment dans le cadre de la campagne Octobre Rose (cf paragraphe « Equall »).

Robotique First France

Robotique First France est le partenaire français de l'organisation FIRST (For Inspiration and Recognition of Science and Technology) fondée en 1989 pour inspirer l'intérêt et la participation des jeunes en science et technologie. Basé aux Etats-Unis, l'organisme conçoit des programmes en science et technologie accessibles et innovants qui motivent les jeunes à poursuivre des études et à découvrir des opportunités de carrière en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, tout en acquérant de la confiance, des connaissances et des compétences de vie.

Dans sa volonté de promouvoir les métiers techniques et notamment du secteur numérique auprès des jeunes publics et en particulier auprès des jeunes filles, Visiativ apporte un soutien global aux activités de Robotique First au travers des différents programmes mis en œuvre dont la compétition First Robotics, qui met au défi des équipes de lycéens de 14-18 ans dans le but de lever des fonds, concevoir une identité d'équipe, travailler en équipe et construire et programmer des robots de taille industrielle.

Le 13 mai 2023, Visiativ a participé à Lyon au « Défi Robotique », compétition internationale réunissant 250 lycéens français et européens passionnés de robotique et de technologies, en étant présent au village rassemblant divers partenaires ainsi qu'en remettant le prix de l'alliance gagnante, récompensant collaboration et entraide menée pendant la compétition.

Nouvelle Ère

Fondée par Jean-Baptiste Hibon et Mirella Launay, Nouvelle Ère accompagne tout type d'organisation pour réussir ensemble la société inclusive : du handicap au bien commun.

Créateur de la Charte des Relations Humaines en Entreprise autour du handicap signée par Visiativ en 2018, Nouvelle Ère nous accompagne dans nos actions de formation et de sensibilisation au handicap. En 2021, Nouvelle Ère a formé la direction et l'ensemble du service des ressources humaines France. En 2022, ce sont 140 managers qui ont suivi cette formation. Enfin en 2023, ce sont plus largement 25 sessions de formation qui ont été organisées en présentiel, représentant un total de 405 collaborateurs formés au sein de Visiativ (cf paragraphe « Equall »).

Amis FSH

Créé en 2002, l'association Amis FSH vise à lutter contre la myopathie facio-scapulo-humérale (FSH) qui est une maladie musculaire, génétique, rare, évolutive et incurable. Sa mission consiste à guérir et informer sur cette maladie, à travers diverses actions menées au niveau de la recherche, de la recherche de financement et d'animation du réseau de patients. Engagé depuis longtemps aux côtés d'Amis FSH, Visiativ apporte un soutien financier à ses activités et participe à certaines de ses actions, comme en septembre 2023 à l'occasion de la journée sportive, solidaire et inclusive proposée en partenariat avec Handival à Aix-les-Bains.

Ces partenariats représentent une partie des montants engagés au titre du mécénat de Visiativ en 2023 (qui recouvre un nombre plus large d'actions engagées). Ainsi, l'objectif fixé à horizon 2023 (qui vise le doublement du budget alloué au mécénat social et environnemental) a été atteint en clôture de la présente feuille de route.

*Rappel des objectifs de notre feuille de route (Rappel périmètre Monde)

Enjeu	Objectifs 2023	2021	2022	2023
Développer l'impact et le mécénat financier	Doubler les moyens pour le mécénat sociétal et environnemental	151 288 €	205 700 €	200 896 €

8.2 L'écosystème Visiativ

Visiativ a toujours été une entreprise ouverte sur son écosystème. Au fil du temps, nous avons su en effet créer des valeurs singulières et nouer un lien privilégié entre nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires ; des liens essentiels pour répondre aux défis et enjeux de demain.

Entreprise DU FUTUR : La plateforme phygitale des collaborations transformatives

Réinventer la valeur des entreprises en réunissant une communauté physique et digitale de dirigeants et comités exécutifs de PME et ETI, telle est la singularité de l'Entreprise DU FUTUR depuis sa création. Cette initiative, créée et portée par Visiativ aux côtés d'une dizaine de membres fondateurs, se traduit par la mise en œuvre d'une plateforme globale visant à accompagner les entreprises dans l'évolution de leur stratégie ; fédérer et générer un maximum de collaborations transformatives au service de la croissance et de l'innovation.

Cette communauté se rassemble notamment lors d'un congrès annuel, devenu un rendez-vous incontournable de l'innovation et de la transformation des PME et ETI. De plus, elle propose une palette de services et d'outils qui répondent à la demande active de partage d'expériences et de rencontres entre membres au service de leur transformation.

SWARM : Centre d'innovation et de transformation :

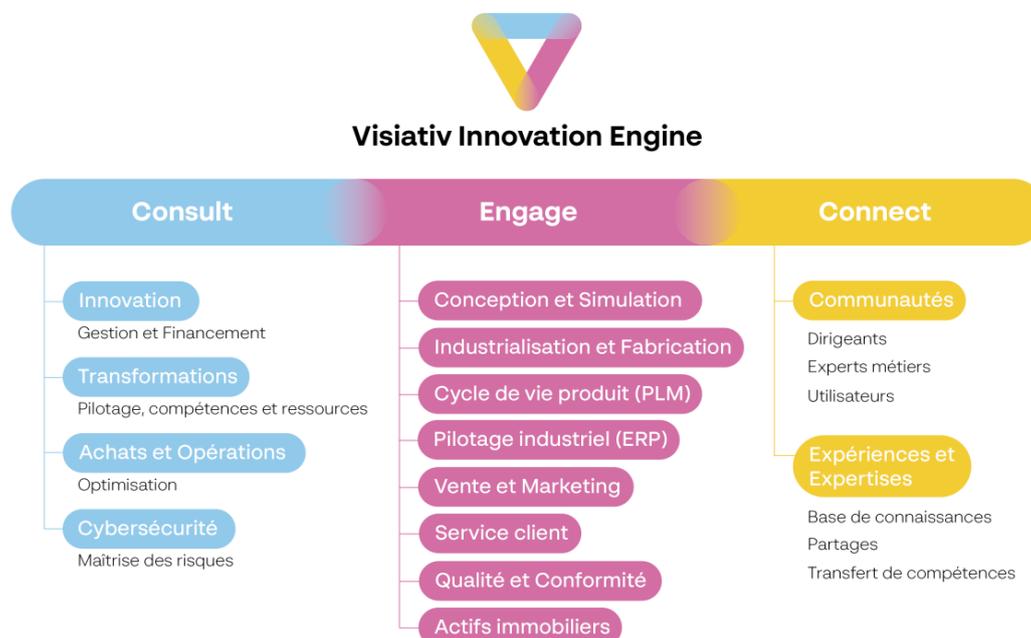
Avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Visiativ est partenaire du projet SWARM aux côtés de MGA Technologies, Pixminds, VR Connection, Moment'UP ou encore Waoup. SWARM est une véritable plateforme opérationnelle au service de la chaîne de valeur destinée à la transformation des

PME et ETI industrielles du territoire. Situé au centre du Campus Région du Numérique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, SWARM a pour mission d’animer un écosystème pour soutenir et accompagner les entreprises du territoire dans leurs innovations et transformations vers une industrie du futur durable et responsable. Impulsé par Visiatiiv, et mené par un consortium d’entreprises engagées, SWARM s’étend sur 650 m² et se compose de quatre labs qui vont de l’idéation (Creative Lab), à la transformation (Transformation Lab) jusqu’à la production à la demande (Production Lab) et en passant par la formation et la sensibilisation (Learning Lab).

8.3 L’intégration des enjeux RSE dans les offres de services Visiatiiv

Présenté en septembre 2023, le nouveau plan stratégique SHIFT5 (2024-2028) a été l’occasion de renforcer notre proposition de valeur pour nos clients PME et ETI, évoluant de la Visiatiiv Innovation Platform à la Visiatiiv Innovation Engine.

Les trois piliers Consult, Engage, et Connect restent, mais les expertises et solutions métiers sont simplifiées :



CONSULT

Le pilier CONSULT comprend l’ensemble de nos offres de conseil pour accompagner les entreprises vers une performance et une croissance durable.

Pour faire face aux enjeux de performance et croissance durable des entreprises de nos territoires, nous travaillons activement pour déployer des initiatives en faveur de **l’innovation**, de la **décarbonation**, de la **transformation des organisations** et de la **compliance** avec la cybersécurité.

Acteur incontournable du management et financement de l’innovation, ABGI part of Visiatiiv déploie un ensemble de solutions pragmatiques permettant à ses clients d’exploiter le potentiel des dispositifs en vigueur en France et en Europe. En 2023, nous travaillons auprès des entreprises de nos territoires, mais également des grands groupes pour améliorer la structuration, le financement et l’exécution des projets de R&D, notamment en faveur de la décarbonation.

- Premièrement, pour accompagner la structuration des initiatives chez nos clients, nous déployons un diagnostic stratégique complet intégrant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et proposons de réfléchir avec nos clients aux actions de réduction à travers l’innovation.

- Ensuite, pour accélérer l'innovation, nous accompagnons nos clients sur l'identification des guichets et le montage de dossier afin de solliciter les financements en faveur des projets visant à réduire notre empreinte, comme l'ADEME ou le Fond de l'Innovation Européen.
- Enfin, nous déployons quotidiennement nos consultants chez nos clients pour accélérer l'exécution des projets de recherche et développement, particulièrement sur les initiatives en faveur de la décarbonation de l'économie.

L'ensemble de nos initiatives et approches s'inscrivent dans le cadre du pacte vert pour l'Europe qui déploie un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la **transition écologique**, avec pour objectif ultime d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050.

ENGAGE

Le pilier ENGAGE permet le déploiement pour nos clients de solutions digitales, qu'elles soient des solutions intégrées ou éditées par Visiativ. Ces solutions métiers sont renforcées par nos services de déploiement, formation et optimisation.

La plupart de nos solutions métiers participe naturellement à la mise en place et au renforcement de la politique RSE de nos clients.

Voici quelques exemples parmi les activités déployées sur ce pilier :

- **Conception & Simulation**

La modélisation 3D et l'optimisation topologique réduit le poids et la matière nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. De même la simulation et l'impression 3D optimise le nombre de prototypes physiques (réduction des déchets / réduction des reprises produits) et ouvre de nouvelles options de production (réduction consommation énergétique / production au bon moment et réduction des stocks).

La meilleure gestion des options et variantes des produits dès la conception réduits le nombre de produits, de pièces détachées ou encore du volume des stocks.

Nos solutions myCAD et sa communauté, intégrées aux produits, permettent d'optimiser et réduire le nombre et volumes de tâches à faible valeur ajoutée des collaborateurs du Bureau d'Etudes : leur métier est valorisé, accéléré et modernisé, leur vie professionnelle améliorée permettant ainsi leur rétention au sein de l'Entreprise.

- **Services Clients :**

L'optimisation du service client réduit le taux de défaillance des produits (réduction nombre d'interventions et pollutions associées) et renforce la durabilité des produits (montage / démontage / pièces détachées / réparabilité). Notamment, notre offre « Visiativ Condition Based Maintenance » permet d'anticiper sur les pannes des produits connectés (IIOT ou Internet Industriel des Objets Connectés).

- **Gestion du Cycle de Vie produit**

L'analyse des produits et assemblages au travers de leurs différentes nomenclatures (ou x-BOM : création, industrialisation) permet de mettre en œuvre une amélioration continue permettant de réduire le poids, le nombre de matériaux polluants, la liste des fournisseurs (ou un meilleur « sourcing » plus local par exemple).

L'éco-conception prend forme lors de la modélisation 3D et simulation du produit mais perdure durant tout le cycle de vie du produit jusqu'à son maintien en opération (meilleure durabilité / meilleure réparabilité), recyclage et/ou démontage. Les produits s'améliorent alors continuellement.

L'association constante entre les données de conception, industrialisation et production notamment permet la génération à moindre énergie des données techniques du produit (notamment la production de catalogues digitaux, de documentations techniques ou encore de guide de montage / démontages au travers du Product Information Management).

- **Gestion des actifs immobiliers**

Modéliser le bâtiment (pièces, plans, documentations techniques, etc...) et permettre sa maintenance et son optimisation est au centre de nos solutions de gestion des actifs immobiliers : moins d'efforts, moins d'énergie pour agir concrètement sur les assets clés de l'Entreprise.

De manière générale, la transformation numérique des entreprises est au cœur d'une approche RSE réussie, notamment pour réduire les temps (donc énergie et matière) de mise sur le marché d'un produit optimisé.

CONNECT

Le pilier CONNECT incarne l'approche Visiativ « Sharing is growing » : le partage et l'échange entre communautés est essentielle à la création de valeur. Visiativ considère ses clients comme des partenaires, et à ce titre déploie à leur service sa capacité de catalyseur au travers de communautés métier (Services clients, Vente et marketing, IT, Industrie 4.0 etc.).

Cette relation forte s'incarne aussi à travers des événements dédiés : ainsi chaque année la journée CONNECT permet de rassembler les communautés autour de nombreux partages d'expériences : pilotage des transformations, projets RSE etc. A chaque édition, la journée CONNECT se base sur des retours d'expérience clients et des paroles d'experts.

La dynamique de l'écosystème nourrie par Visiativ s'incarne également à travers l'Entreprise DU FUTUR (cf L'écosystème Visiativ) qui a notamment impulsé pour un de ses partenaires du CAC 40 acteur de l'environnement un cercle thématique portant sur la transformation écologique. L'objectif étant de regrouper des dirigeants et de sensibiliser aux principaux enjeux liés à l'environnement dans les entreprises.

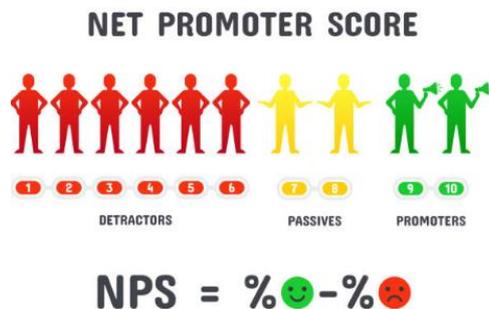
8.4 Relation client :

8.4.1 Expérience client

En 2023, Visiativ a entrepris une transformation significative de son approche de l'expérience client, centrée sur une écoute active et une analyse approfondie des retours clients. Cette démarche a été caractérisée par une série d'initiatives stratégiques et opérationnelles visant à renforcer les liens avec les clients et à optimiser les services.

Nous avons mis en place une stratégie holistique pour améliorer l'expérience client, incluant la mise en œuvre de processus dédiés à la collecte des feedbacks qui a permis de mieux comprendre les attentes des clients et ajuster les services en conséquence. La stratégie s'est appuyée sur des outils avancés pour collecter, trier et analyser les retours clients, permettant une réactivité accrue aux demandes et aux préoccupations de nos clients.

Mesure de la satisfaction client - Périmètre France	2023
Taux de décroché du service client	79%
Net promoter score	47
Délai moyen de prise en charge des demandes téléphoniques	43 secondes
Nombre de retours clients récoltés via les enquêtes de satisfaction sur l'année	8600



L'année 2023 a été marquée par une performance notable en termes de satisfaction client, illustrée par une amélioration du Net Promoter Score (NPS). Cette métrique, étant un indicateur clé de la fidélisation et de la satisfaction client, reflète l'efficacité des initiatives mises en place et le niveau d'engagement des clients envers Visiativ.

Pour 2024, nous prévoyons d'intégrer l'intelligence artificielle (IA), pour optimiser l'analyse des feedbacks clients. Cette approche vise à affiner la compréhension des besoins et des attentes clients, permettant une personnalisation plus poussée des services et une anticipation proactive des demandes du marché.

L'ensemble de ces initiatives témoigne de l'engagement que nous voulons envers l'excellence dans l'expérience client pour maintenir ces standards élevés et à poursuivre ses efforts pour innover et améliorer continuellement l'expérience offerte à ses clients.

Le programme CX ADDICT est une initiative qui a pour objectifs l'analyse de la satisfaction tout au long du parcours, le traitement des clients détracteurs et promoteurs, la valorisation des contributeurs internes ainsi que le partage de la culture client Visiativ.

Il se découpe en plusieurs initiatives, dont certaines sur lesquelles nous nous sommes focalisés en 2023 comme les CX ALERT, les CX MEN et les CX FANS. Voici l'ensemble de ces initiatives :

CX LIVE : Podcasts et interviews de collaborateur pour présenter la vision d'une « expérience client réussie » qu'ils ont et comment cela se traduit dans leur quotidien.

CX ALERT : Gestion des clients détracteurs recensés et plans d'actions associés aux équipes impliquées.

CX VOICE : Reporting « les infos de la voix du client » qui rend compte du niveau de satisfaction de nos clients tout au long de leur parcours chez Visiativ.

CX MEN : Programme de valorisation des collaborateurs internes, contributeurs de la satisfaction client. Nous avons créé une formation dédiée à la relation client pour nos collaborateurs.

CX FANS : Programme de valorisation des clients promoteurs.

CX NEWS : Diffusion d'actualité et d'article portant sur l'expérience client.

***Rappel des objectifs de notre feuille de route (périmètre)**

Enjeu	Objectif 2024	2021	2022	2023
Faire progresser la satisfaction de nos clients	Avoir un Net Promoter Score client moyen > 45	52	45	47

9. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a été longtemps considéré comme une industrie source de solutions innovantes aux enjeux de transition écologique, accélérant les processus de dématérialisation et de rendez-vous digitaux, au profit de la diminution de l'impact carbone du secteur du transport. Néanmoins, l'apparition croissante de nouveaux outils et logiciels numériques au cours des dernières décennies entraîne la raréfaction des ressources planétaires liées à leur production, ainsi qu'une accumulation de déchets électroniques à l'origine de la pollution numérique, obligeant les entreprises à repenser leurs stratégies environnementales pour se tourner vers des approches de rationalisation et de sobriété. De plus, les réglementations internationales se durcissent pour lutter contre la mutation climatique à grande échelle, encourageant les acteurs publics comme privés à prendre leurs responsabilités pour diminuer leur impact environnemental.

Les engagements de Visiativ en faveur de l'environnement se traduisent par des actions concrètes pour calculer puis réduire l'impact carbone de l'entreprise. Mais l'entreprise souhaite également aller plus loin en embarquant l'ensemble de ses parties prenantes dans sa transition écologique, de ses collaborateurs, à ses clients, en passant par ses fournisseurs. Grâce à ses différents partenariats, Visiativ entend étendre ses engagements, de manière à lutter à échelle internationale pour la préservation des milieux naturels et des ressources planétaires, et entend reconsidérer sa trajectoire environnementale pour prendre en compte progressivement une approche plus durable de ses activités, afin de répondre aux enjeux environnementaux de plus en plus forts de son secteur.

9.1 Notre impact carbone

Le bilan carbone constitue un point majeur de la mise en œuvre de la stratégie et plan d'actions de Visiativ en matière d'environnement. En effet, c'est grâce à ce bilan que l'entreprise peut mettre en place des actions concrètes pour l'améliorer et cibler les domaines stratégiques.

9.1.1 Méthodologie

Visiativ dresse son bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur l'ensemble de ses activités du périmètre France. Cette année encore, la comptabilisation de ces émissions est effectuée à partir de la Méthodologie Bilan Carbone®, développée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ceci car le périmètre choisi reste celui des activités françaises de Visiativ, et afin de garder une cohérence de méthodologie sur l'ensemble de la feuille de route RSE.

A l'instar du Green House Gas (GHG) Protocol, standard international de comptabilisation carbone, la Méthodologie Bilan Carbone® recense l'ensemble des sources d'émissions directes et indirectes de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises. Elle permet de dresser ces émissions par catégories (voir plus bas Energie, Achats, Déplacements, Immobilisations), mais également par scopes. Contrairement au GHG Protocol, la méthode de l'ADEME oblige le reporting des émissions de scope 3, ce qui constitue la majorité des émissions pour une grande majorité de sociétés.

Afin de permettre l'internationalisation de l'exercice de comptabilisation carbone au sein de la prochaine feuille de route RSE, la méthodologie du GHG Protocol sera à l'avenir appliquée afin de pouvoir adresser plus finement les spécificités de nos pays, et prendre progressivement en compte un périmètre plus large de l'ensemble de nos achats, tout en conservant la rigueur de reporting et les données déjà comptabilisées grâce à la Méthodologie Bilan Carbone® de l'ADEME.

L'établissement d'un bilan d'émissions de GES de l'ensemble de ses activités permet à Visiativ d'identifier ses principales sources d'émissions carbone, dans le but d'initier des actions pour les réduire, ceci dans une démarche d'amélioration continue.

Périmètre

Le périmètre de reporting couvre le périmètre France de l'activité de Visiativ en-dehors des entités acquises au cours de l'année, telle que précisé en introduction du présent document DPEF (cf paragraphe I.).

Méthodologie de collecte par poste d'émissions

Energie

Les données collectées pour l'énergie concernent les consommations d'électricité des bureaux de Visiativ, étant donné que l'ensemble des bâtiments sont chauffés et éclairés à l'électricité. En 2022, l'entreprise avait déployé un outil de gestion et de suivi de ses consommations énergétiques, qui remonte automatiquement les données à partir de consommations remontées en temps réel par les différents fournisseurs. Ainsi, pour la majorité des sites, les données sont automatiquement et directement remontées depuis la plateforme.

Achats

- Papier et fournitures

Les données pour ce poste ont été récupérées pour la plupart grâce aux commandes d'achats et de papiers effectuées de manière centralisée par le siège de Visiativ.

- Prestations de services et autres achats

Les données relatives aux prestations de services liées au transport, tels que les frais relatifs à la location de voiture et les frais annexes de déplacements, ont été récupérées auprès de l'agence de voyage de Visiativ.

Les données relatives aux prestations d'hébergement et de restauration ont été récoltées d'une part via l'extraction de notes de frais comptables, d'autre part via notre agence de voyage qui nous a fourni les frais d'hôtels pris en charge.

Les frais relatifs aux prestations de services liés à l'impression, la livraison et le nettoyage, et aux prestations de télécommunications, ont toutes été récupérées via l'extraction de notes de frais comptables.

Déplacements

- Déplacements professionnels

L'ensemble des données concernant les déplacements en avion et en train ont été récoltées à partir des informations fournies par l'agence de voyage, en relevant les consommations en CO2 des trajets effectués par les collaborateurs. Concernant les déplacements en véhicules de fonction, les données extraites de l'état de parc de la flotte automobile sont les émissions CO2 émises par les véhicules en service sur l'année 2023.

- Déplacements domicile-travail

Les données ont été collectées via une enquête effectuée sur le SIRH de l'entreprise, au sein de laquelle les collaborateurs peuvent renseigner leur moyen de locomotion pour se rendre au bureau, le nombre de kilomètres qui séparent leur domicile de leur lieu de travail, ainsi que la source d'énergie utilisée. Cette année, nous avons également demandé aux collaborateurs le nombre de jours par semaine où ils se rendaient au bureau, ce qui nous a permis d'avoir des résultats plus précis que l'année passée. Les réponses des collaborateurs n'ayant pas répondu à l'enquête ont été calculées par extrapolation, à partir de la moyenne de t CO2e émises par collaborateur.

Immobilisations

- Immobilier

Les données ont été collectées à partir des surfaces en m² de chacun des bâtiments de bureaux du territoire, récupérées directement sur notre plateforme digitale de gestion et de suivi des environnements de travail de Visiativ, déployée au cours de l'année 2022.

- Matériel informatique

L’empreinte carbone du matériel IT a été effectuée à partir de l’inventaire des équipements détenus physiquement par Visiativ, fourni par la Direction des Systèmes d’Information via l’outil de gestion de parc dédié, avec une durée d’amortissement carbone de 4 ans.

La consommation de nos outils et services numériques se traduit également par une partie de la consommation électrique renseignée dans la partie Energie, la distinction des usages n’étant aujourd’hui pas réalisable.

- Véhicules de fonction

Pour le calcul des données relatives à l’immobilisation des véhicules de fonction, nous avons utilisé l’amortissement carbone lié à l’usage, c’est-à-dire en prenant en compte le total des km parcourus par la flotte sur l’année (source liée à notre outil de gestion centralisée de flotte automobile Visiativ), et en le divisant par la durée de vie moyenne des véhicules en km, fournie par l’ADEME. Le pourcentage obtenu est ensuite multiplié par le poids moyen des véhicules relayé par l’ADEME en 2021, afin d’obtenir un poids en tonnes, qui pourra être multiplié par le facteur d’émissions en kgCO2e/tonnes de la Base Carbone, relatif à l’impact carbone de la fabrication des véhicules.

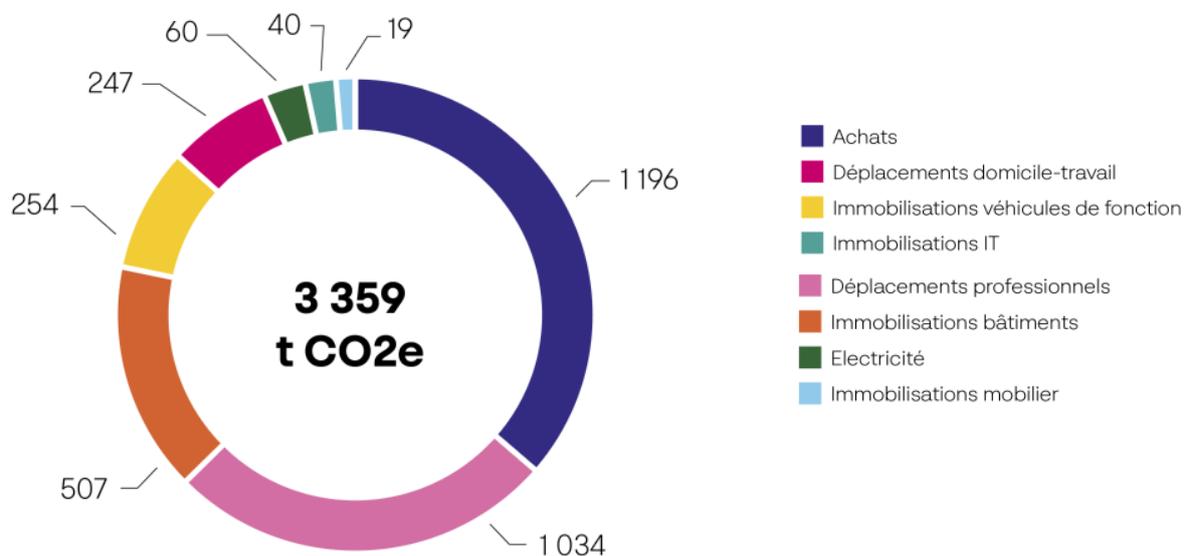
- Mobilier

Les données relatives au mobilier ont été calculées en prenant comme poids moyen 100kg par collaborateur, avec comme base de calcul le poids d’un fauteuil, le poids d’un caisson et le poids d’un bureau, respectivement 23kg, 23kg et 35kg, et en y ajoutant une marge pour arriver à 100kg. Cette marge permet de prendre en compte le mobilier collectif. Ce poids total est ensuite multiplié par l’effectif total, soit 1016 en France à fin décembre 2023.

9.1.2 Bilan carbone 2023

Bilan carbone - France

En 2023, les émissions GES totales de Visiativ s’élèvent à **3 359 t CO2e**.

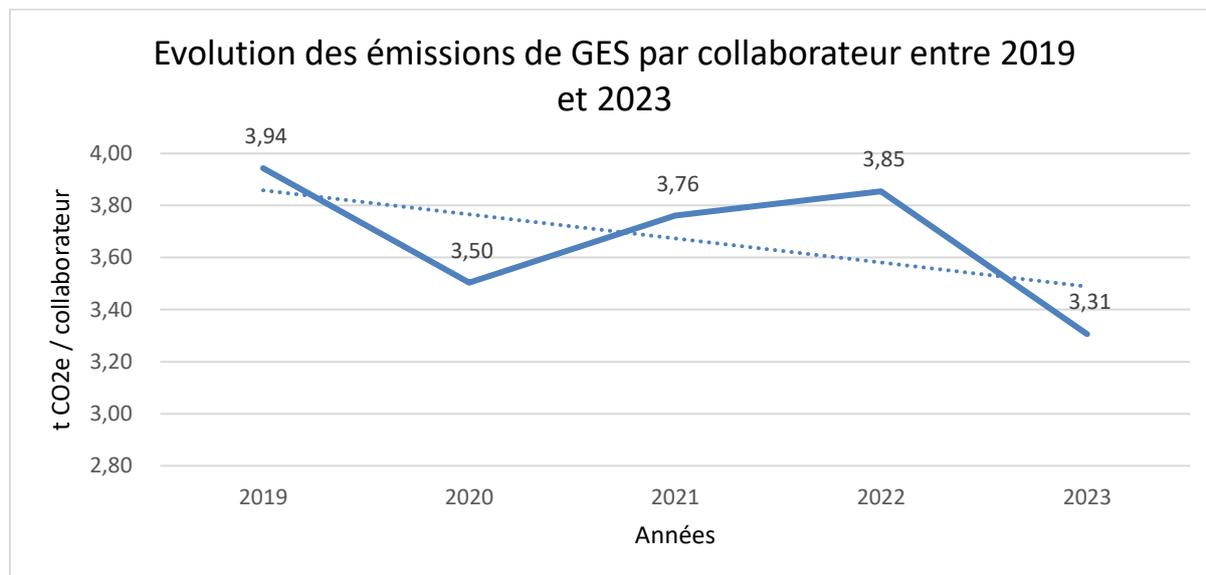


Ci-dessous un tableau de comparaison de nos émissions de GES en France entre l’année N, l’année N-1 et l’année de référence, au regard de l’évolution de nos effectifs (**indicateur feuille de route**).

	2019	2022	2023
Emissions GES totales (en t CO2e)	3 178	3 450	3 359
Effectif en France	806	895	1 016
Emissions GES par collaborateur (en t CO2e)	3,94	3,85	3,31

Nous pouvons ainsi observer une augmentation à hauteur de 6% des émissions de GES en valeur absolue entre 2019 et 2023. Cette augmentation s'explique notamment par une forte croissance de nos activités durant ces 4 dernières années. Néanmoins, nous pouvons observer une baisse à hauteur de 3% de nos émissions de GES en valeur absolue entre 2022 et 2023 qui reflète les actions mises en place ces derniers mois.

De plus, nous connaissons une baisse encore plus conséquente au regard de l'accroissement de nos effectifs. En effet, les émissions de GES par collaborateur ont quant à elles réduit de 16% entre 2019 et 2023, et de 14% entre 2022 et 2023. Un point d'attention doit être portée sur la baisse en 2020 liée à la période COVID qui ne reflète pas une réelle baisse des émissions.



Ci-dessous un tableau de comparaison de nos émissions de GES en France entre l'année N, l'année N-1 et l'année de référence, au regard de l'évolution de notre chiffre d'affaires.

	2019	2022	2023
Emissions GES totales (en t CO2e)	3 178	3 450	3 359
CA annuel groupe (en M€)	190	258,7	277
Emissions GES par CA (en t CO2e/M€)	15,64	13,33	12,13

Les émissions de GES de Visiativ par CA ont quant à elles baissé de 22% entre 2019 et 2023, et de 9% entre 2022 et 2023, passant d'un CA de 190M€ à 277M€ au cours des 4 dernières années. La donnée est ici étudiée sur un CA groupe car les émissions France concernent en partie le CA monde avec la prise en compte de l'ensemble des émissions en France liées aux fonctions support groupe.

9.1.3 Répartition des émissions de GES

9.1.3.1 Répartition des émissions de GES par scope

Les émissions carbone de Visiativ ont également été réparties par scope ci-dessous, afin de pouvoir évaluer les postes les plus émissifs de GES selon ce prisme.

SCOPES	Emissions GES associées en 2023
Scope 1 : Emissions directes de GES	0 t CO2e
Scope 2 : Emissions indirectes liées à l'énergie	39,23 t CO2e
Dont Emissions indirectes dues à la consommation d'électricité	39,23 t CO2e
Scope 3 : Autres émissions indirectes de GES	3 319,47 t CO2e
Dont Emissions indirectes liées au transport	1 281,19 t CO2e
Dont Emissions indirectes associées à l'usage des produits de l'organisation	2 038,28 t CO2e

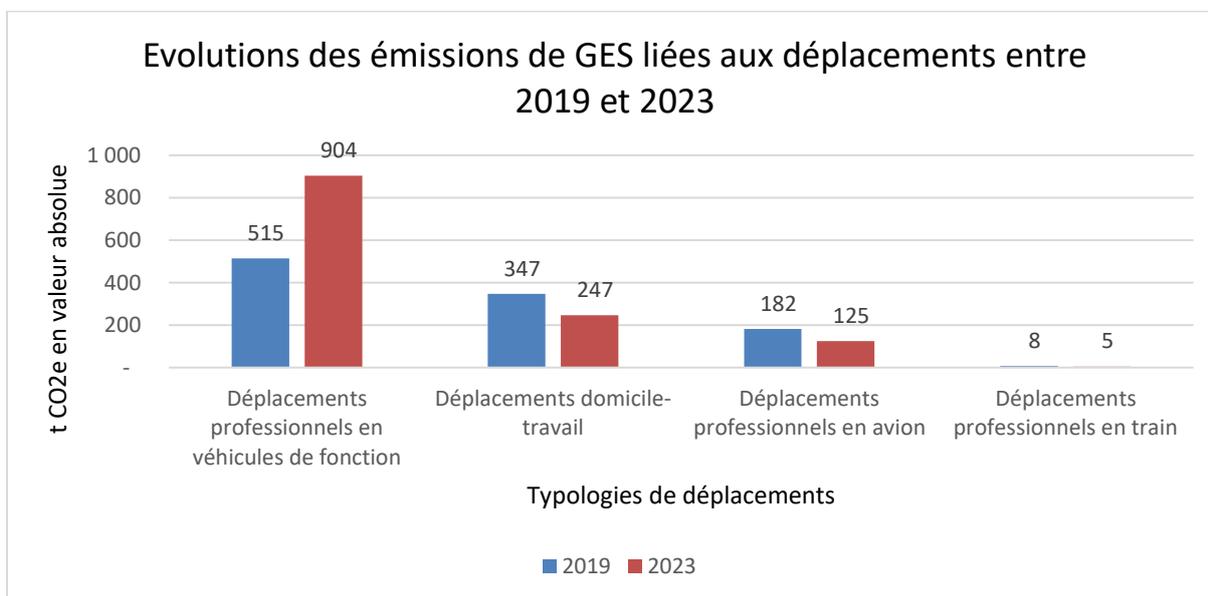
Un remaniement des scopes a été effectué, et désormais l'ensemble des émissions liées au transport sont reportées au sein du scope 3, car aucune de ces émissions ne s'apparente à des émissions directes liées à l'énergie. En effet, la flotte automobile de l'entreprise est composée de véhicules en location longue durée, et leurs émissions de GES sont comptabilisées à partir des émissions de CO2 fournies par le gestionnaire de la flotte automobile, et reportées au sein du scope 3.

Les émissions indirectes de GES du scope 3 sont alimentées principalement par l'impact carbone relatif aux déplacements professionnels, à savoir les déplacements en véhicules de fonction, en avion et en train, ainsi que les différents frais en lien avec ces déplacements, tels que les prestations d'hébergement et de restauration par exemple.

9.1.4 Répartition des émissions de GES par poste d'émissions

Cette année, nos postes d'émissions de GES les plus importants sont les achats, avec une consommation de **1 196 t CO2e**, les déplacements professionnels, avec une consommation totale de **1 034 t CO2e tCO2e** ; et les immobilisations de bâtiments, avec un total de **507 t CO2e**.

- Déplacements



Cette année encore, les déplacements les plus polluants sont les déplacements professionnels en voiture, et les déplacements domicile-travail, l'utilisation de l'avion ayant drastiquement réduit due à l'augmentation des pratiques de télétravail et de visioconférence. L'accord télétravail mis en place en 2022 a notamment permis une réduction des déplacements domicile-travail, passant de **347 t CO2e** en 2019 à **247 t CO2e** en 2023, soit une baisse de près de 29% en 4 ans.

La tendance générale pour les émissions de GES des déplacements est en hausse, avec un total d'émissions de **1 281 t CO2e** en 2023 par rapport à un total de **1 051 t CO2e** en 2019, soit une hausse de presque 22%.

Cette augmentation s'explique par la forte croissance de nos activités, qui a engendré une multiplication des déplacements en véhicules de fonction de nos consultants et commerciaux. En effet, au sein des déplacements, seule la catégorie propre aux véhicules de fonction a augmenté depuis 2019, passant de **515 t CO2e** en 2019 à **904 t CO2e** en 2023.

- Achats

Concernant les émissions liées aux achats, c'est cette fois-ci une **baisse de 15%** qui peut être observée entre 2019 et 2023, pour des consommations respectives de **1 411 t CO2e** et de **1 196 t CO2e**. Le poste majeur d'émissions est celui relatif aux frais d'hébergement et de restauration, qui a connu une **baisse de 28%** depuis 2019, passant de **1 228,69 t CO2e** en 2019 à **883 t CO2e** en 2023.

- Energie

En 2023, la quantité totale d'émissions de GES liée à la consommation énergétique s'élève à 1 160 MWh, soit **60,35 t CO2e**. Notre consommation d'électricité a largement baissé entre 2022 et 2023, à hauteur de 34%. Cela s'explique principalement par la cession d'activités au sein desquelles se trouvaient des serveurs physiques.

L'électricité consommée par Visiativ dans le cadre de ses activités en France puise ses sources au sein du mix énergétique français, dont une partie se trouve être de l'énergie renouvelable. Néanmoins nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de calculer la part précise de ces énergies.

9.2 Nos actions de réduction des émissions de GES

Afin d'améliorer son impact carbone, Visiativ déploie des axes de réflexion en cohérence avec les postes d'émissions de GES les plus importants, à savoir les déplacements et la consommation énergétique liée aux bâtiments. De plus, en tant qu'entreprise principalement ancrée dans le secteur des logiciels et services informatiques, Visiativ agit au quotidien pour améliorer ses pratiques numériques responsables.

En lien avec le Plan de Sobriété Énergétique déployé par l'Etat au dernier trimestre 2022, Visiativ a souhaité définir ses propres engagements de sobriété énergétique, et a ainsi rédigé son propre plan de sobriété en interne. L'entreprise s'engage ainsi à mettre en place des initiatives concrètes de réduction de ses émissions de GES entre 2022 et 2024, pour contribuer à l'atteinte de l'objectif français de réduction de la consommation totale énergétique à hauteur de 10% à horizon 2024. Les engagements pris par Visiativ, en écho avec ceux définis par le gouvernement, sont définis selon les mêmes axes que présentés ci-dessous, à savoir :

- Mobilité et déplacements
- Consommation énergétique des bâtiments
- Pratiques numériques responsables
- Formation et sensibilisation

Ce Plan de Sobriété est piloté par un ambassadeur sobriété désigné en interne, et déployé grâce à des référents de sobriété locaux. Afin de pouvoir mener à bien cette démarche, Visiativ a entamé en 2022 l'installation d'outils de pilotage des données de consommation énergétique, qui permettent une gestion plus précise de notre consommation, ceci afin de pouvoir mettre en place des actions de réduction.

Ce plan nous a servi de guide pour réduire notre consommation énergétique en 2023. Visiativ a par ailleurs mis à jour ce plan de sobriété en 2023, et entend ainsi poursuivre ses engagements pour atteindre les résultats escomptés d'ici à la fin d'année 2024. Ce plan de sobriété sera bien évidemment intégré à la prochaine feuille de route environnementale, pour capitaliser sur les actions qu'il aura permis d'initier.

9.2.1 Mobilité et déplacements

Dû à la part importante que représente l'impact des déplacements au sein de notre bilan carbone, Visiativ privilégie cet axe de travail pour réduire au maximum son impact environnemental.

Différentes actions ont déjà été mises en œuvre en France et à l'international pour limiter l'utilisation des moyens de transports les plus polluants, incitant les collaborateurs à modérer leurs déplacements, et à maximiser l'utilisation de modes de transports doux :

- Pour les pays disposant d'une flotte automobile professionnelle, l'attribution et l'utilisation d'un véhicule pour les déplacements professionnels sont soumises à l'accord préalable du manager et de la DRH ;
- Pour ces mêmes pays, la consommation de CO2 du véhicule de fonction est remise à chaque collaborateur en disposant, lui permettant de faire un choix de véhicule de manière éclairée ;
- A chaque renouvellement de car policy dans le groupe, cette dernière est revue de façon à offrir la possibilité pour l'ensemble des collaborateurs éligibles au véhicule de fonction de choisir un modèle hybride ou électrique ;
- A l'international afin de contribuer à la réduction des déplacements, Visiativ veille à la mise à disposition de matériels informatiques performants dans les salles de réunions, afin de permettre aux collaborateurs de limiter leurs déplacements en favorisant l'organisation de visioconférences. Ces pratiques ont été davantage développées avec le déploiement du télétravail dans l'ensemble des agences depuis 2020 ;
- L'entreprise assure la participation à hauteur de 50% sur les abonnements à un service public de moyens de transport (réseaux urbains, train), incluant les services de location de vélo (Vélib, Vélov, etc.) en France ;
- Afin de réduire les émissions liées aux véhicules, Visiativ a initié l'installation de bornes électriques sur les sites éligibles en France et à l'international. Pour la recharge à domicile, Visiativ offre en France la possibilité aux collaborateurs éligibles de disposer d'un forfait de remboursement de l'électricité dédiée à la recharge de leur véhicule professionnel ;
- Initié en 2022, le projet de déploiement d'une offre de location longue durée de vélos à assistance électrique a vu le jour en 2023 pour l'ensemble des collaborateurs du territoire français, sous forme de location mensuelle avec une partie des frais pris en charge par Visiativ ;
- De manière plus large, l'entreprise a démarré des travaux de réflexion autour d'une nouvelle politique de déplacements professionnels, afin d'inclure des dispositifs qui prendraient davantage en considération les enjeux environnementaux, afin d'encourager les collaborateurs à se tourner vers des modes de déplacements plus doux.

9.2.2 Pratiques numériques responsables

Charte Numérique Responsable :

Visiativ est devenu signataire début 2022 et a réitéré son engagement en 2023 auprès de la Charte Numérique Responsable, qui repose sur 5 engagements en lien avec le déploiement de pratiques numériques responsables, résumés ainsi :

- Optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
- Développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables ;
- S'engager pour des pratiques numériques éthiques et responsables ;
- S'engager à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Visiativ compte déjà en son sein un certain nombre de démarches éco-responsables qui viennent s'aligner avec les engagements pris dans cette Charte, à savoir les actions détaillées dans les points suivants.

Consommation durable des matières premières : achats responsables et allongement de la durée de vie des équipements

Dans le cadre de sa nouvelle politique achats responsables, Visiativ s'engage à privilégier une consommation durable des matières premières et des équipements.

Visiativ a ainsi initié en 2023 en France un projet de renouvellement progressif de sa flotte professionnelle de téléphones portables en faveur de l'achat de matériels reconditionnés. En effet, lorsque de nouveaux besoins en smartphones sont transmis à la direction des achats, l'entreprise favorise l'acquisition d'équipements reconditionnés, ou issus d'activités en faveur de l'économie circulaire. Aux Etats-Unis, nous avons même fait le choix de supprimer les téléphones portables physiques au profit de solutions applicatives d'appels et de chats en ligne, telles que Microsoft Teams. En parallèle, Visiativ veille à maintenir ses équipements en bon état, afin de favoriser une longévité du matériel informatique au sein du parc. C'est dans cet esprit que les ordinateurs portables en France ont vu leurs délais de remplacement être étendus de 3 à 4 ans au cours de l'année 2022, afin d'allonger leur durée de vie. Au sein de la région Royaume-Uni & Irlande, ainsi qu'au Benelux, et au Maroc, la durée de vie de certains équipements, notamment les ordinateurs, a même été allongée à 5 ans. En Allemagne, nous avons été en mesure d'étendre la durée de vie de certains ordinateurs jusqu'à 8 ans, et 4 ans pour les smartphones ; ceci tout en s'assurant que l'expérience collaborateur liée à l'usage reste optimale et sécurisée.

Economie circulaire : revalorisation et réemploi du matériel IT

Lorsque les ordinateurs portables des collaborateurs ne conviennent plus aux besoins internes, ils sont nettoyés par les équipes de la Direction des Systèmes d'Information, puis transmis :

- Soit aux collaborateurs pour leur usage personnel, via une vente interne à des prix réduits ;
- Soit à une association, qui leur assurera une seconde vie à travers la revalorisation au sein de leurs programmes ;
- Soit revalorisé dans le cadre de la fin de vie du matériel (voir gestion des déchets).

En 2023, 39 PC ont été donnés à Emmaüs Connect, association qui lutte en faveur de l'inclusion numérique et sociale, dans le cadre de leur projet LaCollecte.tech. 3 PC ont été donnés à Planit Action, une association accompagnant des jeunes demandeurs d'emploi dans leur réinsertion professionnelle. Enfin, l'association franco-sénégalaise « Au sourire des enfants », a reçu quant à elle un don de 3 PC.

Réduction et compensation du nombre d'impressions :

Dans la continuité des initiatives engendrées en 2019, nous disposons aujourd'hui d'un parc d'imprimantes condensé et plus performantes permettant de centraliser et donc de réduire l'énergie produite par les appareils. En France et dans certains autres pays, nous disposons également d'un système de libération par badge qui permet de réduire les erreurs d'impression et donc le nombre de feuilles imprimées. Le paramétrage par défaut des impressions en recto-verso et noir & blanc nous aura permis non seulement de réduire les coûts, mais également de sensibiliser aux bonnes pratiques.

A l'international, nos clients sont encouragés à effectuer des signatures et paiements électroniques via des solutions dédiées, pour tenter de réduire au maximum l'impression de papier dans chacune de nos agences, et sensibiliser par la même occasion nos clients et partenaires à faire de même.

En janvier 2021, Visiativ a également adhéré au programme « Green Clic », permettant de mesurer en temps réel le nombre d'impressions de notre parc français d'imprimantes, puis de le convertir en arbres à replanter. Ces arbres seront replantés dans des projets de reforestation en Irlande, au Canada et en Californie, aux Etats-Unis.

Depuis le début de ce partenariat, Visiativ a compensé l'équivalent de plus de 682 000 pages via le reboisement de 80 arbres au total.

Optimisation des data centers :

Visiativ n'a pas pour activité principale l'hébergement. Néanmoins, une politique de sobriété quant à la gestion et au stockage des données est menée pour réduire la pollution numérique de la data. Des travaux sont menés à l'international pour optimiser les process et solutions logicielles, dans le but de limiter l'impact environnemental lié à la production et au stockage de données.

Un service d'hébergement via le cloud est fourni aux clients de Visiativ à l'international afin qu'ils puissent passer de serveurs physiques à davantage de serveurs virtuels, ce qui permet de rationaliser

et mutualiser les ressources et ainsi réfléchir et travailler à une transition vers un numérique éco-responsable.

Également, une sensibilisation est faite auprès des clients pour qu'ils archivent et détruisent les données inutiles, et qu'ils adoptent des pratiques numériques plus pérennes.

9.2.3 Gestion des bâtiments et énergie

Consommation électrique :

Différentes mesures de réduction de notre consommation énergétique ont déjà été mises en place dans nos agences, à savoir :

- L'optimisation des systèmes d'éclairage grâce à l'utilisation d'ampoules LED, d'ampoules basse consommation et de détecteurs de présence avec minuteurs ;
- L'installation d'un pilotage centralisé des thermostats dans certaines agences, notamment en France, au Brésil et aux Etats-Unis : cette régulation permet de contrôler les variations de température, et d'instaurer une plage horaire de chauffage et de climatisation pour éviter une consommation non nécessaire des bâtiments en dehors des heures d'ouverture ;
- La mise en place de systèmes performants de gestion des consommations énergétiques, notamment au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ;
- La sensibilisation des collaborateurs à adopter des bons gestes en matière de sobriété énergétique.

Également, une veille est assurée quotidiennement sur le siège social par notre agent de maintenance, qui s'assure que les bonnes pratiques en matière de sobriété énergétique sont respectées.

Gestion des déchets :

- Déploiement d'un dispositif de tri homogène

Afin d'améliorer le service de tri proposé, Visiativ a investi dans des bacs de tri sélectif identiques pour l'ensemble des agences en France, ceci afin de pouvoir améliorer les pratiques de tri. A l'international, le tri des déchets est effectué selon les réglementations en vigueur.

- Recyclage et revalorisation

En complément du tri de nos déchets dits communs, quelques initiatives locales ont été déployées, afin de promouvoir une consommation plus durable, ainsi que des pratiques valorisant une économie circulaire. Nous pouvons à ce titre citer les actions suivantes :

- Recyclage du marc de café, en France et en Suisse notamment ;
- Récupération et recyclage de nos cartouches d'imprimantes usagées via notre partenariat avec Xerox dans une majorité de nos sites en France ;
- Recyclage du papier au service d'une association à but non lucratif grâce à l'initiative « Papiers de l'Espoir » ;
- Revalorisation des équipements IT.

Concernant les déchets dits dangereux, Visiativ génère uniquement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), mais en faibles quantités étant donné qu'il s'agit seulement des équipements à usage professionnel des collaborateurs, et uniquement la partie qui n'aura pas été revalorisée au préalable (cf paragraphe Economie circulaire : revalorisation et réemploi du matériel IT). En 2023, l'entreprise a fait collecter une quantité de plus de 200kg de DEEE en France, dont une partie a été revalorisée via un prestataire spécialisé dans le reconditionnement de matériel informatique, le recyclage et la mise au rebut des composants restants après effacement des données et destruction. Les DEEE sont également traités à l'international, et certains de nos pays possèdent même des partenariats dédiés dans la gestion des équipements informatiques en fin de vie. C'est le cas notamment des Etats-Unis et du Royaume-Uni, où nous disposons de prestataires dédiés au reconditionnement, réemploi et recyclage des ordinateurs portables afin de réduire leur empreinte carbone et favoriser leur réinsertion dans des canaux d'économie circulaire.

En parallèle, et comme précisé plus haut (cf paragraphe « Inspirationall »), Visiativ a également souhaité engager ses collaborateurs dans le traitement approprié du matériel IT, et a donc déployé dans le cadre des Journées du Numérique Responsable une collecte de DEEE à l'échelle du territoire

français, et à destination des collaborateurs, pour collecter les petits déchets électriques et électroniques domestiques, et notamment leurs stocks dormant de smartphones.

Consommation d'eau

L'entreprise estime sa consommation d'eau en France à 7 000m³ pour l'année 2022, ne disposant pas de données suffisantes à date pour le calcul de l'année 2023.

En tant qu'entreprise de prestations intellectuelles, Visiativ n'a pas de rejets significatifs dans l'eau, du fait d'une simple consommation pour les usages quotidiens des collaborateurs.

Espaces extérieurs :

En tant qu'entreprise de prestations intellectuelles, nos activités n'ont pas d'incidence négative sur le plan de la biodiversité, et Visiativ ne possède pas de sites au sein ou à proximité de zones sensibles. Néanmoins, afin de participer à la protection de la biodiversité, Visiativ a souhaité installer des ruches sur certains de ses agences, notamment pour participer à la pollinisation de la planète et de son écosystème.

A ce titre, 6 ruches ont été installées au siège social de Visiativ, à Charbonnières-les-Bains, et 4 autres sur le site de Pont Saint Martin en France.

9.2.4 Formation et sensibilisation

Afin d'embarquer les collaborateurs dans la politique environnementale de Visiativ, et de les rendre eux-mêmes acteurs de la transition énergétique de l'entreprise, nous avons mis en place des actions et dispositifs qui leur permettent d'être informés et de pouvoir agir en faveur des enjeux environnementaux de Visiativ comme de la société.

- Cl'Hub Environnement

Comme expliqué plus haut (cf paragraphe « Inspirationall »), l'engagement collaborateur se traduit notamment par les Cl'Hubs. Afin de permettre aux collaborateurs de pouvoir être eux-mêmes acteurs de la stratégie environnementale de Visiativ, les collaborateurs peuvent s'engager auprès du Cl'Hub Environnement, qui a comme objectif d'accompagner le mouvement de lutte contre le réchauffement climatique et de réduire l'empreinte carbone de Visiativ. De la sensibilisation des collaborateurs sur ces sujets, en passant par l'accompagnement de nos partenaires dans leurs missions, ce Cl'hub s'engage à agir collectivement et quotidiennement dans la préservation de l'environnement.

C'est ce Cl'Hub Environnement qui a été à l'origine du projet d'offre de location longue durée de vélos électriques largement proposé aujourd'hui à l'ensemble des collaborateurs sur le territoire français.

- Semaines thématiques

Dans le cadre des semaines thématiques énoncées plus haut (cf paragraphe ?), des sensibilisations axées spécifiquement sur des thématiques environnementales ont été proposées à échelle internationale.

Les Journées du Numérique Responsable ont permis aux collaborateurs de participer à un escape game en ligne portant sur les usages en matière de numérique responsable, afin d'encourager les collaborateurs à adopter de bonnes pratiques en la matière.

Les Semaines des Objectifs de Développement Durable ont quant à elles offert aux collaborateurs l'opportunité de prendre part à des clean walks organisées localement, afin de se sensibiliser aux bons gestes de tri, et à la protection de la nature. Au cours de ces semaines, les collaborateurs ont également pu prendre part à un nouvel escape game en ligne, cette fois-ci axé sur la mobilité durable, proposé dans le but d'apporter un éclairage nouveau sur l'impact des différents moyens de transports.

- Campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique

Une nouvelle fois cet hiver, et pour respecter les engagements de sobriété pris au sein du Plan de Sobriété Énergétique interne à l'entreprise, Visiativ a de nouveau déployé une campagne de sensibilisation virtuelle pour inciter les collaborateurs à adopter les bons gestes en matière de sobriété énergétique, à savoir chauffer et climatiser les bureaux de manière modérée et les couper en fin de journée, éteindre les lumières, fermer les fenêtres, arrêter PC, écrans et TV avant de partir.

10. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE CONSOLIDEE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION DE VISIATIV SA

VISIATIV SA
26, rue Benoit Bennier,
69260 Charbonnières-les-Bains
R.C.S. 395 008 246

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE CONSOLIDEE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION GROUPE

Exercice clos le 31/12/2023

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), de votre société VISIATIV SA accrédité par le COFRAC activité validation/vérification sous le numéro 3-1874 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion sans réserve

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Les programmes de formation sur l'éthique des affaires et aux pratiques anti-corruption ont été déployés via la plateforme Visiativ Academy en 2023. Un plan de communication est en cours sur 2024 pour la réalisation effective des formations.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 7 jours.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené sept entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction ressources humaines, paie et administration du personnel, formation, expérience client, conformité, achats et développement durable.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 70% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon notre doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris, le 20/03/2024
L'organisme Tiers Indépendant,
FID'IMPACT
Sarah GUEREAU

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

1. Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

Thématiques	Indicateurs	Entités testées
Social	– Effectif au 31/12/2023	Groupe (périmètre DPEF)
	– Pourcentage de femmes dans l'organisation et au sein des postes de management	
	– Nombre de collaborateurs en situation de handicap	France
	– Part d'alternants dans les effectifs	
– Part de collaborateurs actionnaires		
Social	– Nombre d'heures de formation réalisées (hors formations obligatoires)	France
	– Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année (hors formations obligatoires)	
Environnemental	– Emissions de GES en t CO2e	France
	– Pourcentage de réduction des émissions GES par rapport à 2019 (en t CO2e / collaborateur)	
Sociétal	– Moyens pour le mécénat social et environnemental	Groupe (périmètre DPEF)
	– Note d'engagement des collaborateurs Visiativ dans le cadre de l'enquête Resonance	Groupe (périmètre DPEF)
	– Net Promoter score client moyen	France

2. Informations qualitatives (actions et résultats) notamment

- Certifications ISO 27 0001 de
 - Visiativ Groupe sur ses activités d'hébergement et de développement
 - IPORTA sur ses plateformes SAAS de Visiativ Gestion des Risques et Assurances et Visiativ Gestion Immobilière
 - VMS sur ses activités d'hébergement et d'infogérance
 - MA SAUVEGARDE sur ses services de sauvegarde externalisée
- Qualification OPQCM de VISIATIV OPERATIONS & PROCUREMENT
- Indice Gaïa
- Notation EcoVadis
- Certification HappyIndex®Trainees
- Charte Achats Responsable
- VISIATIV : Présentation de l'Index Egalité femmes-hommes en CSE
- Code de conduite Ethique des Affaires

Sharing is growing*

* Partager c'est progresser